



Driss Lachgar à l'ouverture du 4^{ème} Congrès provincial USFP/Chichaoua

L'objectif derrière l'organisation de la Coupe du monde est par excellence le développement humain

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 620

Lundi 29 Septembre 2025

Les chiffres effarants et les pourcentages alarmants du chômage

L'emploi au Maroc entre dépendance européenne et urgence de transformation

En Toute Libé

Ça sonne de partout



Par Mohamed Benarbia

Y a-t-il quelque gouvernement au numéro demandé ?

Samedi 27 septembre 2025 aura une allure particulière, voire exceptionnelle.

Des centaines de jeunes s'étaient passé le mot, réseaux sociaux aidant, pour investir les rues de plusieurs villes marocaines, Casa et Rabat en tête, mettant en avant des revendications sociales qui, soit dit en passant, ne sont pas que l'apanage de la seule « Génération Z ».

Derrière le mot d'ordre scandé à tue-tête « Le peuple vise la chute de la prévarication », la santé, l'emploi, l'enseignement et la justice étaient cités en « bonne place ». Le tout sous les yeux de forces de l'ordre présentes en masse tout aussi ostensiblement dans un souci manifeste de freiner quelques élans et ou de parer au plus urgent.

Les manifestants dont des ados imberbes faisaient preuve d'un grand enthousiasme rarement débordant. L'ambiance régnante, avec cette nuée de micros et caméras apparemment ravis de l'aubaine, y était pour beaucoup. La police scrutatrice au début est passée à l'acte fourguant quelques manifestants de manière plus ou moins musclée, dans des voitures de service qui attendraient patiemment d'être remplies.

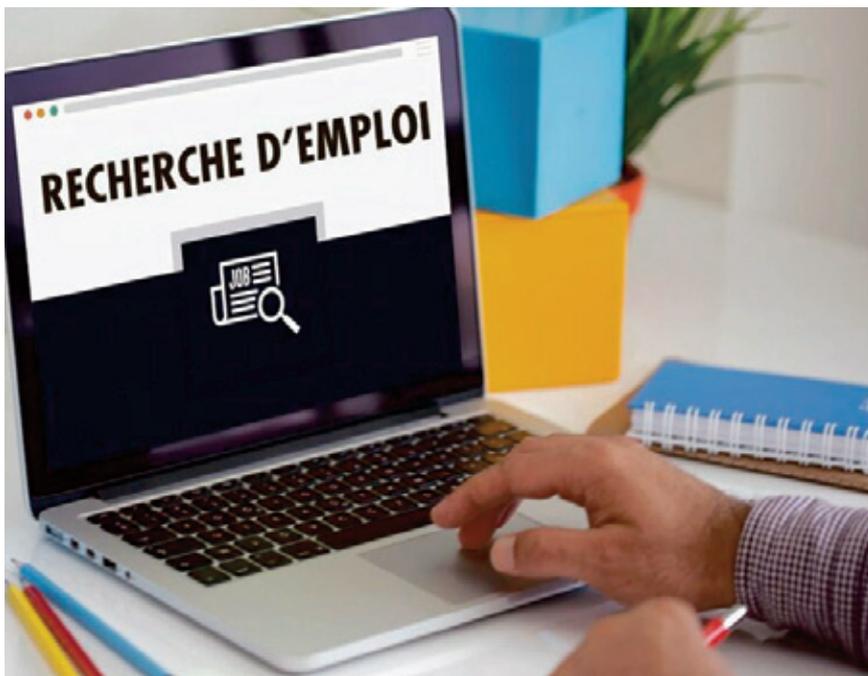
L'excès de zèle était malheureusement de la partie. Il y aurait en effet lieu de se demander quel risque ou danger pouvait représenter un jeune occupé à faire une déclaration à la presse pour être extirpé du champ de la caméra et de l'indiscrétion du micro pour être jeté dans un panier à salade.

Si les forces de l'ordre ont plus ou moins réussi leur mission, c'est plutôt la suite qui interpelle. Tous ces jeunes doivent retrouver leurs lycées ou leurs facs comme la chaleur familiale au plus vite.

Et pour que la vie se poursuive sans trop d'embûches, la balle est désormais dans le camp de ce gouvernement qui fanfaronne autour de ses « belles réalisations » alors que la réalité est tout autre : amère, éreintante, insoutenable.

Avant cette « Génération Z » et ces grandes villes, ce sont des citoyens bien plus âgés et dans les villages les plus éloignés et les douars les plus méconnus qui avaient manifesté leur dégoût et leur colère.

Qu'on les écoute et que l'on agisse en conséquence pour couper l'herbe sous le pied de ceux qui sont à l'affût, guettant la moindre occasion pour nuire à notre pays



Pages 4-5



SM le Roi félicite le Président du Turkménistan à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président du Turkménistan, M. Serdar Berdimuhamedov, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à M. Berdimuhamedov ainsi que de davantage

de progrès et de prospérité au peuple turkmène frère.

Sa Majesté le Roi fait part également de l'appréciation du Royaume du Maroc des relations bilatérales cordiales, soulignant Sa détermination à continuer à les renforcer en vue de davantage de rapprochement et de coopération fructueuse, au service des intérêts communs des deux peuples frères.

Le conseiller spécial du Président Trump réaffirme le soutien des Etats-Unis à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et au plan d'autonomie

Massad Boulos, conseiller spécial pour l'Afrique du Président des Etats-Unis, a réaffirmé, vendredi, le soutien de Washington à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et au plan marocain d'autonomie comme "la seule base pour une solution juste et durable" à ce différend régional.

Dans un message publié sur la plateforme X suite à une entrevue à New York avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le conseiller américain a indiqué avoir abordé lors de cette rencontre les efforts visant à accélérer le processus politique en vue d'aboutir à une solution définitive au conflit artificiel autour du Sahara marocain.

M. Boulos a aussi précisé que les discussions ont porté sur les moyens de renforcer le "partenariat stratégique" et "l'alliance" entre Rabat et Washington, au moment où les entreprises américaines "sont en quête d'opportunités d'investissement à travers tout le Maroc, y compris au Sahara".

Le conseiller spécial du président Trump s'est, enfin, réjoui de la poursuite du partenariat solide liant le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique.

Dans le sillage de la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc



sur son Sahara, le gouvernement US a annoncé cette semaine qu'il encourage les investissements américains dans les provinces du Sud du Royaume.

"Les Etats-Unis ont reconnu la sou-

veraineté du Maroc sur le Sahara, et dans le cadre des initiatives mondiales de l'administration Trump visant à promouvoir la diplomatie économique et commerciale, nous sommes heureux d'annoncer

que nous allons encourager les entreprises américaines qui souhaitent investir dans cette région du Maroc", a déclaré le secrétaire d'Etat américain adjoint, Christopher Landau.

Le Portugal réitère son plein soutien à l'initiative marocaine d'autonomie comme la base la plus sérieuse, crédible et constructive



Le Groupe parlementaire du Parti social-démocrate (PSD), qui dirige la coalition de droite

au pouvoir au Portugal, a réitéré, vendredi, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie pour le Sahara

comme la base la plus sérieuse, crédible et constructive pour régler ce différend régional.

Lors d'une séance à l'Assemblée de la République (Parlement), le PSD a souligné que la position du Portugal «ne laisse place à aucune ambiguïté», en relevant que le gouvernement portugais soutient l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume dans le cadre des Nations unies, considérée comme la base la plus sérieuse, crédible et constructive pour régler ce différend régional. Et d'ajouter que cette position a été officiellement confirmée, le 22 juillet 2025, dans une déclaration conjointe entre le Royaume du Maroc et la République portugaise.

Le PSD a indiqué que la position

du gouvernement portugais a été saluée par le ministre marocain des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, notant que le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a renouvelé, lors d'une récente réunion à New York, ses remerciements au ministre portugais des Affaires étrangères pour cette position claire.

Le PSD a de même rappelé que le gouvernement portugais n'a, à aucun moment, établi un quelconque contact avec la soi-disant "république sahraouie". La déclaration du PSD est intervenue dans le cadre d'un débat autour de la reconnaissance de la marocainité du Sahara au Parlement portugais, initié par le parti Chega.

Driss Lachguar à l'ouverture du 4^{ème} Congrès provincial USFP/Chichaoua

L'objectif derrière l'organisation de la Coupe du monde est par excellence le développement humain



« Si le Défunt Roi Hassan II avait amené le pays à franchir des étapes cruciales en matière de stabilité, de sécurité et d'intégrité territoriale mais également en mettant en place le fondement essentiel de l'élan du progrès et du développement, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a bien veillé à ce que le Maroc entreprenne une réelle réconciliation au Nord et au Sud, favorisant ainsi l'élan des Marocains et leur évolution vers l'avenir », c'est ainsi qu'a ouvert le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, les travaux du 4^{ème} Congrès provincial de Chichaoua tenus à la Kasbah Caïd El Kendafi dans la soirée du vendredi 26 septembre sous la thématique « Lutte continue pour un développement spatial juste et équitable pour l'ensemble des leviers de la province ».

Le dirigeant itihadi a, par ailleurs, souligné que « l'Union socialiste des forces populaires avait été le parti par excellence qui a bien adhéré au processus initié par l'Instance équité et réconciliation au niveau national. Preuve en est l'ensemble des conclusions générales des travaux de ladite Instance désignée par le Souverain, qui a révélé par ailleurs que plus de 80% des victimes des années de plomb étaient issues de l'USFP ».

Driss Lachguar a enchaîné en se disant heureux lors de la tenue des congrès provinciaux précédents de constater que parmi les congressistes se trouvaient d'anciens condamnés à la peine capitale lors des années de plomb mais ayant, après de longues périodes d'incarcération, bénéficié de la grâce. « Toutefois ces mêmes militants évoquent le pays sans aucune rancune, adhérant plutôt au chantier du projet démocratique de développement initié par Sa Majesté le Roi », a-t-il mis en avant.

Le dirigeant itihadi a, en outre, abordé le processus de préparation de l'alternance et la désignation de feu Abderrahmane El Youssoufi, premier ministre à seule fin de délivrer le pays de « l'arrêt cardiaque », en

rappelant que l'USFP avait opté pour la contribution aux côtés de Sa Majesté le Roi à ce projet laborieux sans aucune enclenchement.

Le Premier secrétaire du parti des forces populaires a rappelé, dans ce sillage, que parmi les chantiers ayant requis une attention particulière au cours des cinq premières années du règne de Sa Majesté le Roi, marquées par la gouvernance, les libertés individuelles et collectives, la conciliation, la question de la femme et nombre d'autres questions vitales ayant initié une avancée considérable.

A cet égard, Driss Lachguar a indiqué que l'on se doit de reconnaître ces avancées et mettre en avant que les grands chantiers initiés par Sa Majesté le Roi ayant requis la participation effective de l'ensemble des Marocains ne peuvent être enregistrés au profit de tel ou tel gouvernement mais comme une accumulation conclue du fait d'une volonté particulière de Sa Majesté le Roi, de même que cela ne peut être l'objet de prétention politicienne d'une quelconque partie.

D'autre part, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires a mis en avant la sagesse du Souverain, notamment en émettant le constat que le processus de développement évolue selon deux rythmes mettant en évidence que des régions telles que Chichaoua, Al Haouz, Azilal, des zones montagneuses et d'autres n'ont pas eu droit à leur part du développement au même rythme que celles s'étendant tout au long du tracé méditerranéen et atlantique.

Dans cette même veine, Driss Lachguar a mis en avant que l'objectif derrière l'organisation de la Coupe du monde est par excellence le développement humain. A cet effet, a-t-il précisé, les années qui s'écouleront avant cet événement planétaire doivent être dédiées à rendre justice à ces zones et enraciner le droit des citoyens au développement, ajoutant qu'il est difficile de concevoir l'organisation de telles grandes compétitions à Marrakech alors qu'à proximité de Chichaoua

préoccupations des citoyens.

A cet égard, le dirigeant itihadi a mis en avant que l'Union socialiste des forces populaires se penchera avec détermination sur la préparation d'un programme précis et détaillé de ce qui doit être réalisé pour rendre justice à ces zones marginalisées de manière à ce que le Maroc évolue selon une même et unique vitesse.

D'autre part, concernant les échéances électorales de 2026, Driss Lachguar a mis l'accent sur la nécessité de veiller à ce qu'elles soient à l'abri de toutes les manœuvres fallacieuses en matière de tracés des cartes politiques, appelant les citoyennes et citoyens à veiller sur la protection des dites échéances de toute sorte d'agissements frauduleux.

Le Premier secrétaire du parti des forces populaires n'a pas manqué, par ailleurs, d'aborder la question palestinienne en exprimant son optimisme quant au soutien international à la solution à « deux Etats » tout en appelant la communauté palestinienne à éliminer toute sorte de surenchère d'autant que l'on n'est pas en mesure de battre un adversaire jouissant d'une supériorité militaire manifeste mais plutôt à lui faire face par le recours à l'opinion publique internationale (...)

Rachid Meftah

Congrès provincial USFP/Marrakech

Le Congrès provincial USFP/Marrakech a également été tenu dans l'après-midi du samedi 27 septembre, sous la présidence du Premier secrétaire Driss Lachguar. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition

تحت شعار: **“من أجل مراكش العالمية: بنخب كفاءة وعدالة مجالية وتنمية مستدامة”**

السبت 27 سبتمبر 2025 الساعة الرابعة بعد الزوال
القاعة متعددة الخدمات بحي المحاميد/مراكش

Les chiffres effarants et les pourcentages alarmants du chômage

L'emploi au Maroc entre dépendance européenne et urgence de transformation



«**E**n 2025, le marché du travail marocain se situe à une croisée des chemins critique, confronté à un équilibre fragile entre perspectives d'investissement prometteuses et défis structurels profonds. Ce contexte complexe appelle à une lecture approfondie des dynamiques en jeu, qui révèlent autant d'atouts que de vulnérabilités». C'est ce qui ressort du rapport du Centre africain pour les études stratégiques et la digitalisation (CAESD) publié dernièrement et intitulé : «Le marché du travail marocain à la croisée des chemins : entre fragilité de la dépendance externe et nécessité des transformations futures».

Des chiffres inquiétants sous-jacents aux réalités sociales

Selon ce rapport, «le taux de chômage structurel, qui atteint 13,3% au niveau national, devient alarmant envers les jeunes (avec 37%) et les femmes (20%). Cette situation reflète une fracture générationnelle et de genre dans l'accès à l'emploi. Par ailleurs, la faible participation économique — seulement 43% de la population active, avec une implication féminine inférieure à 18% — aggrave les difficultés sociales et freine le plein potentiel économique».

Au-delà de l'accès à l'emploi, «la qualité pose problème : plus des deux tiers des emplois se situent dans le secteur informel, caractérisé par l'absence de protection sociale et la prévalence du travail à

temps partiel non désiré. Ce phénomène nourrit une précarité accentuée, dans un pays où le tissu économique peine à générer des emplois formels et durables», précise ledit rapport. Et d'ajouter que «la géographie de l'emploi est inégalement répartie. Les régions côtières et les grandes villes concentrent la majorité des opportunités professionnelles, tandis que les zones intérieures sont marginalisées. Cette disparité accroît la migration interne, alimentant un engorgement urbain souvent synonyme de difficultés sociales et économiques pour les métropoles».

Une économie marquée par la dépendance et des menaces structurelles

L'un des talons d'Achille de l'économie marocaine, poursuivent les rédacteurs dudit rapport, reste sa forte dépendance au marché européen, notamment dans l'industrie automobile où plus de 80% des exportations sont dirigées vers la France et l'Espagne. Cette dépendance expose le pays à des risques majeurs, dont les politiques actuelles de relocalisation industrielle, la transition rapide vers les voitures électriques, et surtout l'introduction de la taxe carbone européenne.

«Ces facteurs directs risquent de fragiliser encore davantage un secteur semi-industrialisé, d'autant plus que la faiblesse des chaînes de valeur locales réduit considérablement les retombées économiques nationales réelles. Le Maroc, malgré ses

progrès, doit encore renforcer sa capacité à internaliser les bénéfices générés par ses activités industrielles», expliquent-ils. Et de préciser : «Du côté des services, le secteur des centres d'appels, qui repose à 80% sur le marché français, illustre aussi cette vulnérabilité. De nouvelles régulations pourraient entraîner des pertes substantielles, signalant une fragilité plus large du modèle basé sur l'externalisation vers l'Europe».

Des transformations à venir dans un monde en mutation

Avec l'éclatement possible de la bulle des emplois liés au modèle actuel du facteur travail après 2030, le CAESD soutient que «l'heure est à l'anticipation et à la préparation d'un nouveau paradigme. L'automatisation par l'intelligence artificielle et les robots annonce une substitution massive des emplois routiniers. Elle crée aussi une forte demande en compétences techniques et créatives, appelant à une refonte profonde de la formation professionnelle».

Parallèlement, ajoute-t-il, la transition écologique expose l'agriculture et le tourisme côtier à des risques considérables, mais ouvre aussi la voie à une économie verte capable de générer un demi-million d'emplois durables à long terme.

Par ailleurs, l'essor du travail indépendant et de l'économie des missions transforme les relations professionnelles, imposant des législations plus flexibles et une protection sociale adaptée à ces nouvelles réalités mobiles.

Le Maroc face aux défis de la compétition internationale

La montée en puissance de la concurrence africaine, incarnée par l'Éthiopie ou le Ghana dans les industries légères, oblige le Maroc à repenser sa stratégie pour conserver sa place de hub industriel, alerte ledit document. Le pays manque pour le moment d'une stratégie asiatique visant à attirer les grands investisseurs dans les secteurs à forte valeur, tels que l'électronique et l'automobile.

En parallèle, ses ports offrent un potentiel logistique important pour devenir des alternatives dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, mais cela nécessite des investissements significatifs dans la numérisation et les infrastructures intelligentes.

Rupture, crise et ajustement progressif

Trois scénarios se dessinent, selon les experts du CAESD. Un scénario optimiste de rupture, intégrant transformation écologique, numérique et réforme éducative, pourrait générer un million d'emplois qualifiés à haute valeur ajoutée d'ici 2040.

A l'inverse, un scénario de crise, fondé sur la poursuite d'une forte dépendance européenne, pourrait provoquer une vague de chômage historique après 2030.

Enfin, un scénario intermédiaire, marqué par une diversification partielle sans

réformes structurelles majeures, maintiendrait l'économie dans un état de vulnérabilité chronique, compromettant son dynamisme à long terme.

Un mouvement ouvrier en pleine mutation

Le paysage syndical marocain est lui aussi en mutation, indiquent-ils. Selon eux, « le taux d'adhésion stagne autour de 3%, tandis que le travail indépendant, souvent hors cadres traditionnels, gagne du terrain. Cela invite les syndicats à innover et à s'adapter à de nouveaux enjeux, comme le droit à la déconnexion numérique, la protection des données personnelles et la transparence des algorithmes utilisés dans le monde du travail ».

Un outil d'analyse essentiel face aux mutations économiques et sociales

Pour le Dr Soumaya Belkassah, enseignante-chercheuse en France, spécialisée en Gestion des Ressources Humaines (GRH) et la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), le rapport du CAESD constitue - dans un contexte marqué par des transformations économiques, sociales et technologiques majeures - un outil d'analyse pertinent pour appréhender l'état actuel du marché de l'emploi au Maroc. « Au-delà du diagnostic, ce rapport offre également une base judicieuse pour identifier des menaces structurelles, telles que l'effervescence de l'intelligence artificielle, les avancées en robotique, la transition écologique et la montée des emplois atypiques. Néanmoins, le pays pourrait transformer ces menaces en opportunités de développement économique et social durable », indique-t-elle. Et d'expliquer : « A mon sens, nous avons besoin d'un modèle de développement durable, indépendant et inclusif qui place le capital humain au cœur des priorités afin de garantir une croissance pérenne ».

D'après elle, « la fragilité de l'emploi, si

elle est abordée avec lucidité et ambition, peut en effet devenir un levier de réajustement des politiques publiques en matière de développement économique, d'éducation, de protection sociale et de responsabilité sociale des entreprises ».

Des secteurs porteurs, mais toujours fragilisés par leur dépendance à l'Europe

Par ailleurs, elle a avancé que « le développement économique, soutenu par d'importants projets créateurs d'emplois dans le BTP, l'industrie et le tourisme, suscite un optimisme qu'il convient néanmoins de tempérer et de replacer dans son contexte ». « En effet, soutient-elle, ces secteurs porteurs de potentiel restent vulnérables en raison d'une forte dépendance aux marchés européens, qui orientent de plus en plus leurs politiques vers la promotion d'une production locale et durable. Des réformes telles que l'instauration de la taxe carbone européenne, la transition vers les véhicules électriques ou la rentrée en vigueur en France de la loi démarchage téléphonique non consenti, impactent directement ces secteurs au Maroc ».

Coupe du monde 2030 : Un levier à condition de préparer l'après

« Cette évolution, poursuit-elle, menace des milliers d'emplois dans plusieurs domaines, aujourd'hui considérés comme des sources importantes de dynamisme pour le marché du travail marocain. L'organisation de la Coupe du monde 2030 constitue un levier stratégique pour accélérer le développement économique du pays. Elle permet d'attirer des investissements massifs, de renforcer les infrastructures, et de dynamiser des secteurs clés comme le BTP et le tourisme. Cependant, sans un plan d'action concret, intégré et réaliste pour l'après-2030, les retombées positives risquent d'être de courte durée. La majorité des emplois créés lors de ces événements sont temporaires ».

Anticiper la transition post-événement pour une croissance durable

« Que deviendront-ils après 2030? s'interroge-t-elle, avant de répondre qu'« il est donc impératif d'anticiper la transition post-événement en mettant en place un programme structurant, capable de soutenir les secteurs les plus exposés, notamment le bâtiment et les travaux publics, ainsi que le tourisme, qui emploient aujourd'hui des milliers de personnes. L'objectif est de transformer l'élan ponctuel en croissance durable, en s'appuyant sur une vision à long terme ».

Technologie et écologie : Des opportunités pour un nouveau modèle économique

Dans le même ordre d'idées, notre interlocutrice estime que « les transitions technologiques et écologiques doivent être saisies comme des opportunités pour transformer les menaces liées à la dépendance économique et à l'effet éphémère de la Coupe du monde en un modèle de développement durable ». « Ce modèle, précise-t-elle, doit s'appuyer sur la montée en compétences de la jeunesse, en valorisant la créativité, l'adaptabilité et l'innovation, portées par la formation continue et le partage équitable des gains de productivité. C'est à travers cet investissement humain que le pays pourra construire une économie résiliente, inclusive et tournée vers l'avenir ».

Réinventer le syndicalisme face aux transformations du monde du travail

Par ailleurs, le Dr Soumaya Belkassah pense que « la transformation en cours du marché de l'emploi appelle à un renouveau profond de la représentation syndicale. Face à l'évolution des aspirations des travailleurs, notamment des jeunes générations, en quête de bien-être, de sens au

travail, et d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, le modèle syndical traditionnel montre ses limites ». « En effet, ce déclin est accentué par l'émergence de nouvelles formes de travail flexibles, telles que le télétravail, le travail indépendant (freelance), ou encore le travail temporaire, qui redéfinissent les contours mêmes de la relation salariale. Dans ce contexte, le modèle syndical hérité peine à s'adapter et à représenter efficacement ces travailleurs aux statuts variés et aux attentes nouvelles. Il devient donc essentiel de réinventer le dialogue social, en le rendant plus agile, inclusif et connecté aux réalités contemporaines du monde du travail », observe-t-elle.

Construire un cadre pour un travail décent et un développement inclusif

Aussi, face aux défis structurels du marché du travail marocain, notre source estime qu'« il est crucial d'adopter une approche intégrée combinant des actions immédiates pour protéger les travailleurs vulnérables, notamment ceux affectés par les transformations liées à la Coupe du Monde 2030, tout en engageant des réformes profondes ». « Cela inclut la diversification des marchés pour réduire la dépendance européenne, la modernisation des cadres légaux afin d'assurer des droits sociaux adaptables aux nouvelles formes d'emploi, et le renforcement de la formation continue axée sur les compétences numériques et vertes. Par ailleurs, construire un modèle social durable passe par l'innovation sociale, notamment en réinventant l'organisation du travail afin de favoriser plus d'équité et une meilleure qualité de vie », souligne-t-elle. Et de conclure : « Pour répondre aux enjeux actuels, il est essentiel d'instaurer un cadre favorisant un travail décent et un développement économique durable, accessible à toutes les couches sociales du pays ».

Hassan Bentaleb



Nasser Bourita: *Le soutien international au plan marocain d'autonomie s'est davantage renforcé à l'occasion de l'AG de l'ONU*



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné, vendredi à New York, que la participation marocaine à la semaine de haut

niveau de la 80^e session de l'Assemblée générale de l'ONU a permis de renforcer davantage la dynamique internationale impulsée par SM le Roi Mohammed VI en soutien au plan d'autonomie et à la souveraineté du Maroc

sur son Sahara. "Au cours des dernières années, Sa Majesté le Roi a enclenché une dynamique de soutien à l'initiative d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Royaume, comme

seule base pour résoudre le différend régional autour du Sahara marocain", a indiqué M. Bourita dans une déclaration à la presse en marge de la session de l'Assemblée générale.

Cet élan de soutien sans équi-

voque a été davantage renforcé par les rencontres bilatérales qui ont eu lieu en marge de cette Assemblée générale, a-t-il dit, en rappelant les positions de grandes puissances et de pays influents en faveur de la souveraineté nationale du Royaume et du plan marocain d'autonomie.

Il a, dans ce cadre, évoqué la position américaine "qui encourage les investissements sur tout le territoire marocain, y compris les provinces du Sud", soulignant que cette position représente "un tournant que l'on pourrait qualifier de reconnaissance économique de la souveraineté marocaine sur les provinces du Sud".

Il a, à ce propos, rappelé que Sa Majesté le Roi a toujours affirmé que le Maroc ne pouvait s'engager dans des partenariats à même de porter atteinte à son intégrité territoriale.

"Il s'agit d'une nouvelle indication, après celles données par le Royaume-Uni, la France et d'autres pays, qui considèrent désormais que les provinces du Sud représentent une opportunité de développement, une porte d'accès au continent africain et pour développer et renforcer leur partenariat avec le Royaume du Maroc", a conclu le ministre.

80ème session de l'AG de l'ONU

Série d'entretiens du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu, vendredi à New York, une série d'entretiens bilatéraux, en marge de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. Bourita s'est ainsi entretenu avec la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope.

Le ministre a également tenu des entretiens avec le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan.

Il a aussi rencontré le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Pakistan, Mohammad Ishaq Dar, et le ministre des Affaires étrangères du Ghana, Samuel Okudzeto Ablakwa.

Le ministre des Affaires étrangères a

également eu une entrevue avec le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Johann Wadephul.

Lors de cette rencontre, les deux ministres ont procédé à la signature d'un avenant à l'accord de coopération technique et économique relatif aux institutions politiques allemandes au Maroc, conclu entre les deux pays en novembre 1966.

Lors de ces entretiens, les parties ont évoqué les relations bilatérales et de coopération dans plusieurs domaines, et examiné les moyens de les hisser davantage. Ces rencontres ont également été l'occasion d'aborder nombre de questions d'intérêt commun tant au niveau régional qu'à l'échelle internationale, et de coordonner les positions au sein des instances internationales.



Installation du nouveau bureau exécutif de l'ANME

Le bureau exécutif de l'Association nationale des médias et des éditeurs (ANME) a tenu sa première réunion, marquant l'amorce d'une nouvelle phase organisationnelle dans un esprit de continuité, imprégné d'un sens élevé de responsabilité commune.

Outre la formation du bureau exécutif et la nomination de ses membres, cette réunion a été l'occasion de définir les axes du plan d'action de l'Association au titre de la prochaine étape, précise l'ANME dans un communiqué publié vendredi, ajoutant que la composition du bureau exécutif reflète le pluralisme et la diversité des composantes du paysage médiatique national.

Présidé par Idriss Chahtane, le bureau exécutif comprend, en tant que présidents d'honneur, Abdelmouaïm Dilami, Ahmed Charai, Bahia Amrani et Abdellah El Ferdaous, en plus de sept vice-présidents, en l'occurrence Aziz Daki, Fatim Zahra Ouriaghli, Hicham Lakhli, Mohamed Selhami, Khalid Belyazid, Mohamed Haitami et Khalid El Hariri. Le secrétariat général a été confié à Mokhtar Laghzioui, avec Ichrak Moubis en tant que secrétaire générale adjointe.

La trésorerie sera assurée, quant à elle, par Mohamed Haitami, qui sera épaulé par Hicham Lakhli en tant qu'adjoint.

Pour ce qui est de la liste des conseillers, elle comprend Abdelhamid Jmahri, Fahd Iraqi, Hassane El Guennouni, Ahmed Najim, El Mehdi Alalabouch, Lahcen Aouad et Mohamed Taki Allah Abajazim.

Avec l'installation de ses membres, le bureau exécutif inaugure une nouvelle ère fondée sur l'engagement et le renouveau, souligne le communiqué, notant que les membres ont réitéré leur volonté collective de préserver les acquis réalisés au cours des dernières années, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour le secteur.

Dans ce sillage, l'Association entend poursuivre son action pour la qualification de l'entreprise médiatique, l'amélioration des conditions financières et professionnelles des journalistes, le renforcement des partenariats institutionnels, la



défense de la liberté de la presse et la lutte contre la prolifération des plateformes illégales qui portent atteinte à la crédibilité de la profession.

Parallèlement, l'ANME intensifiera les initiatives de dialogue et de concertation avec les autorités publiques et les institutions partenaires, tout en veillant à renforcer son rôle en tant qu'acteur fédérateur de la profession. Elle s'emploiera également à mettre en avant le rôle de la presse nationale dans le rayonnement du Royaume à l'échelle régionale et internationale, d'autant plus que le

Maroc s'apprête à accueillir de grandes échéances sportives et culturelles.

A cette occasion, le président de l'Association, Idriss Chahtane, a indiqué que la mise en place du bureau exécutif traduit "la confiance et l'ampleur de la responsabilité qui nous incombe", ajoutant que "nous sommes conscients des défis à relever et de l'importance de préserver l'unité et la solidarité au sein de la famille médiatique".

"Notre mission est claire : défendre les intérêts de la presse nationale, améliorer son environne-

ment, et nous préparer à l'avenir en renforçant nos institutions médiatiques pour qu'elles soient plus fortes, plus crédibles et plus influentes", a affirmé M. Chahtane, cité dans le communiqué.

L'Association nationale des médias et des éditeurs confirme ainsi son rôle central en tant que force de proposition et partenaire crédible pour la promotion d'une presse nationale forte, moderne et capable d'accompagner les grandes transformations que connaît le Royaume, conclut le communiqué.

Aviation civile

Le Maroc et le Niger signent un mémorandum d'entente pour renforcer leur coopération

Le Maroc et le Niger ont signé, à Montréal, un mémorandum d'entente pour renforcer la coopération technique entre les deux pays dans le secteur de l'aviation civile, en marge de la 42^{ème} assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

L'accord, signé au siège de l'OACI en présence du ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, et de son homologue nigérien, Amadou Abdourahmane, vise à renforcer la coopération bilatérale et l'échange d'expertises dans les domaines de la sécurité aérienne et à mettre en œuvre des programmes de formation des cadres afin de garantir les plus hauts niveaux de sécurité et de sûreté du transport aérien international.

Le mémorandum d'entente établit un cadre pratique pour la coopération technique entre la Direction générale de l'aviation civile du Maroc et l'Agence nationale de l'aviation civile du Niger, définissant ses modalités et ses mécanismes de mise en œuvre.

La signature de cet accord, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadrice du Maroc au Canada, Souriya Otmani, traduit la ferme volonté des deux pays de renforcer la présence de l'Afrique dans le secteur de l'aviation civile internationale, en ligne avec la vision du Royaume qui ambitionne de transformer le Maroc en un hub régional reliant l'Afrique au reste du monde et de consolider

l'intégration africaine dans le secteur du transport aérien, souligne le ministère du Transport et de la Logistique.

"Ce mémorandum d'entente permettra aux deux pays de développer davantage leur coopération dans le secteur du transport aérien", a souligné M. Kayouh dans une déclaration à la MAP, ajoutant que cet accord vise aussi à consolider la présence de la Royal Air Maroc et de la compagnie nationale aérienne du Niger.

Le Royaume est également disposé à accueillir les pilotes nigériens à des fins de formation, a indiqué le ministre, qui préside la délégation marocaine aux travaux de la 42^{ème} session de l'Assemblée de l'OACI.

L'Assemblée de l'OACI se réunit au moins une fois tous les trois ans et est convoquée par le Conseil de l'organisation. Les 193 Etats membres de l'OACI ainsi qu'un grand nombre d'organisations internationales prennent part à cet événement, qui établit la politique mondiale de l'Organisation pour les trois prochaines années.

En marge de cette rencontre, qui se poursuivra jusqu'au 3 octobre, la délégation marocaine a tenu une série de réunions bilatérales dans l'objectif de renforcer la présence du Royaume du Maroc dans le système de l'aviation civile internationale et de mettre en avant sa candidature au Conseil de l'OACI.





L'Iran dénonce le retour des sanctions, le rial à son plus bas historique



L'Iran a condamné dimanche le rétablissement des sanctions de l'ONU à son encontre, dix ans après leur levée, en plein désaccord avec les Occidentaux sur son programme nucléaire.

La monnaie nationale iranienne, le rial, a atteint vers 07H30 GMT un plus bas historique face au dollar, selon des sites de suivi des changes. Un dollar s'échangeait, selon le taux informel au marché noir, pour environ 1,12 million de rials contre environ 900.000 début août.

Allant d'un embargo sur les armes à des mesures économiques, les lourdes sanctions ont été rétablies samedi après un feu vert du Conseil de sécurité consécutif à l'échec des négociations. Mais Européens et Américains ont aussitôt assuré que cela ne marquait pas la fin de la diplomatie.

Le programme nucléaire iranien empoisonne de longue date les relations de l'Iran avec les pays occidentaux qui, avec Israël, son en-

nemi juré, soupçonnent Téhéran de vouloir se doter de la bombe atomique. L'Iran dément et insiste sur son droit au nucléaire civil, surtout pour produire de l'électricité.

"Toute action visant à porter atteinte aux intérêts et droits du peuple de la République islamique d'Iran fera l'objet d'une réponse ferme et appropriée", a indiqué le ministère des Affaires étrangères à Téhéran.

Il a dénoncé le retour "injustifiable" des sanctions "illégalles" de l'ONU et appelé à ne pas les appliquer.

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Iran est le seul pays non doté de l'arme nucléaire à enrichir l'uranium à un niveau élevé (60%), proche du seuil technique de 90% nécessaire à la fabrication de la bombe atomique.

En 2015, France, Royaume-Uni, Allemagne, Etats-Unis, Russie et Chine avaient conclu avec l'Iran un accord prévoyant un encadrement des activités nucléaires iraniennes en

échange d'une levée progressive des sanctions internationales.

Mais les Etats-Unis, sous le premier mandat de Donald Trump, s'en sont retirés en 2018 en rétablissant leurs propres sanctions.

En riposte, l'Iran s'est affranchi de certains engagements, notamment sur l'enrichissement d'uranium, plafonné à 3,67% par l'accord de 2015.

Dans l'une des clauses de ce pacte international, l'Iran déclare que si les sanctions étaient rétablies dans leur ensemble ou en partie, il considérerait cela comme un motif pour cesser d'exécuter ses engagements au titre de l'accord dans leur ensemble ou en partie.

Mais la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne (groupe E3) n'ont cessé de reprocher à Téhéran de ne pas respecter ses engagements, déclenchant fin août le mécanisme dit "snapback" qui permet dans un délai de 30 jours de rétablir les sanctions levées en 2015.

L'Iran accuse lui le groupe E3 de ne pas

avoir respecté l'accord de 2015 car il n'a pas empêché le retour des sanctions américaines. Et il juge par conséquent "illégal" le déclenchement du "snapback".

Le quotidien ultraconservateur Kayhan, qui s'oppose à tout dialogue avec les Etats-Unis, estime que même les négociations n'auraient pu entraîner la levée des sanctions.

"La grande question est de savoir si la Russie et la Chine", qui s'opposent au retour des sanctions, "maintiendront leur position", écrit le quotidien réformateur Ham Mihan.

Avant même le rétablissement formel des sanctions, l'Iran a rappelé samedi pour consultations ses ambassadeurs dans les trois pays européens.

Le président iranien Massoud Pezeshkian avait lui affirmé que Washington avait exigé de l'Iran de lui remettre "tout" son uranium enrichi en échange d'une prolongation pour trois mois d'une suspension des sanctions, une requête qualifiée d'"inacceptable".

Malgré l'escalade, Londres, Paris et Berlin ont assuré vouloir continuer à chercher "une nouvelle solution diplomatique garantissant que l'Iran ne se dote jamais de l'arme nucléaire", et appelé Téhéran "à s'abstenir de toute action escalatoire".

Le secrétaire d'Etat Marco Rubio a appelé Téhéran à "accepter des discussions directes, en toute bonne foi", tout en demandant à tous les Etats d'appliquer "immédiatement" les sanctions pour faire "pression" sur l'Iran.

Après plusieurs réunions infructueuses en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, le trio européen a jugé que Téhéran n'avait pas fait de "gestes concrets" pour répondre à ses trois conditions: reprise des négociations indirectes avec les Etats-Unis; accès des inspecteurs de l'AIEA sur les sites nucléaires sensibles de Natanz, Fordo et Isfahan; processus pour sécuriser le stock d'uranium enrichi.

Les sites nucléaires et militaires en Iran avaient été bombardés lors d'une guerre de 12 jours en juin déclenchée par Israël qui avait mené des attaques sans précédent sur le territoire iranien, tuant des commandants et des scientifiques.

Israël a mené son offensive au moment où les Etats-Unis étaient engagés dans des pourparlers nucléaires indirects avec l'Iran. Les Etats-Unis ont bombardé durant la guerre plusieurs sites nucléaires.

Au moins 36 morts dans une bousculade lors d'un meeting politique dans le sud de l'Inde

Au moins 36 personnes ont perdu la vie et plus de 50 ont été blessées samedi soir dans une bousculade survenue lors d'un meeting politique dans l'Etat du Tamil Nadu, au sud de l'Inde, ont indiqué les autorités locales.

L'incident s'est produit à Karur, où plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées pour écouter l'acteur superstar devenu politicien Joseph Vijay Chandrasekhar, dit Vijay, chef du "Tamilaga Vettri Kazhagam" (TVK), son parti fondé en 2024.

"Selon les premières informations, la bousculade (...) a fait 36 morts, dont 16 femmes et 8 enfants, et plus de 50 blessés", a indiqué le ministre en chef de l'Etat, M.K. Stalin, dans un communiqué publié sur le réseau social X.

Les personnes grièvement blessées ont été transportées d'urgence dans les hôpitaux, où elles reçoivent actuellement des soins intensifs, a-t-il ajouté, ordonnant l'ouverture d'une enquête et l'octroi de compensations aux familles des victimes.

Selon la presse locale, une partie de la foule aurait tenté de se rapprocher de la scène pour apercevoir Vijay, provoquant la bousculade.

"Mon cœur est brisé", a réagi Vijay, 51 ans, sur son compte X. Figure adulée du cinéma tamoul, il avait interrompu sa carrière l'an dernier pour se consacrer à la politique, lançant le TVK avec pour ambition de bousculer le paysage électoral du Tamil Nadu dominé par les deux parties DMK (Dravida Munnetra Kazhagam) et AIADMK (All India Anna Dravida Munnetra Kazhagam).



Trump ordonne le déploiement de l'armée à Portland et autorise le recours à la "force maximale"



Donald Trump a ordonné samedi le déploiement de l'armée dans une quatrième ville démocrate, Portland, qui connaît depuis plusieurs mois des manifestations contre la police de l'immigration, et autorisé "l'usage de la force maximale si nécessaire".

"J'ordonne au ministre de la Défense, Pete Hegseth, de déployer toutes les troupes nécessaires pour protéger Portland ravagée par la guerre, et nos installations d'ICE (la police de l'immigration, ndr) assiégées par des Antifa et d'autres terroristes intérieurs", a-t-il écrit sur sa plateforme Truth Social.

"J'autorise aussi l'usage de la force maximale si nécessaire", a-t-il ajouté, sans préciser ce qu'il entendait par là.

Sollicité par l'AFP, le Pentagone s'est dit "prêt

à mobiliser le personnel militaire américain", s'engageant à "fournir des informations et des mises à jour dès qu'elles seront disponibles".

"Le nombre de soldats nécessaire est nul, à Portland comme dans toute autre ville américaine", a répondu le maire de la métropole, Keith Wilson, dans un communiqué. "Le président ne trouvera ici ni anarchie ni violence, à moins qu'il ne compte lui-même les commettre".

"Il n'y a pas de menace contre la sécurité nationale à Portland", a abondé sur X la gouverneure démocrate de l'Etat d'Oregon, Tina Kotek, ajoutant n'avoir reçu "aucune information sur la raison ou l'objectif d'une quelconque mission militaire".

Elle a également appelé les habitants au "calme", à l'instar du sénateur d'Oregon Ron Wyden qui exhorte sur X à "rejeter la tentative

de Trump d'inciter à la violence".

Ce dernier dénonce une "prise de contrôle autoritaire", quand une élue démocrate de l'Etat, Maxine Dexter, parle sur le réseau social d'un "abus de pouvoir flagrant" et d'une "trahison de nos valeurs américaines les plus fondamentales".

Donald Trump, qui a déjà déployé l'armée à Los Angeles, Washington et Memphis, avait menacé début septembre d'envoyer la garde nationale dans la ville du nord-ouest des Etats-Unis, la plus grande d'Oregon, théâtre de manifestations importantes en mai 2020, pendant son premier mandat, après le meurtre par la police de l'Afro-américain George Floyd.

Le président républicain a érigé la lutte contre l'immigration clandestine en priorité absolue, évoquant une "invasion" des Etats-Unis par des "criminels venus de l'étranger" et communiquant

abondamment sur les expulsions, dont l'ICE est un des principaux instruments.

Plusieurs manifestations et actions contre ICE ont éclaté à travers le pays, notamment dans des villes dites "sanctuaires", comme Portland, qui protègent les migrants en situation irrégulière menacés d'expulsion.

Cette semaine, un homme a ouvert le feu sur un centre de l'ICE à Dallas, au Texas, tuant un détenu à l'intérieur et en blessant grièvement deux autres.

Le ministère de la Justice a engagé ces derniers mois des procédures contre les Etats "sanctuaires" de l'Illinois, de New York et du Colorado, ainsi que les villes de Los Angeles ou de Chicago notamment, tous dirigés par les démocrates.

En réaction à l'assassinat du militant ultra-conservateur Charlie Kirk le 10 septembre, le président américain a par ailleurs signé lundi un décret classant le mouvement "Antifa", qui rassemble des groupes se réclamant de l'antifascisme, comme "organisation terroriste".

Sans connaître immédiatement le mobile de cet assassinat, la droite trumpiste a rapidement désigné la gauche américaine comme responsable du climat de violence politique dans le pays et parlé de "terrorisme intérieur".

Dans le cadre de sa lutte contre la criminalité dans les métropoles démocrates, Donald Trump a pris il y a deux semaines un décret pour déployer les militaires réservistes de la Garde nationale à Memphis (sud), ville à majorité noire du Tennessee.

Les gardes nationaux sont formés pour intervenir sur des catastrophes naturelles mais ils peuvent également combattre à l'étranger.

Après Los Angeles en juin, où des Marines ont également été déployés, la Garde nationale a été appelée à Washington, la capitale fédérale, mi-août.

Donald Trump a aussi menacé d'envoyer des policiers fédéraux et des militaires à Chicago, New York ou Baltimore.

Nouvelle attaque russe en Ukraine, au moins quatre morts à Kiev

L'Ukraine a accusé dimanche la Russie d'avoir lancé dans la nuit une attaque massive avec des centaines de drones et missiles qui ont fait au moins quatre morts dont une fillette de 12 ans et des dizaines de blessés, au moment où la Pologne voisine a mobilisé l'aviation pour sécuriser son espace aérien.

Ces nouveaux bombardements surviennent après que Moscou a mis en garde les puissances de l'Otan contre toute réaction aux incursions présumées dans leur espace aérien et que l'Ukraine dit avoir reçu son premier système anti-aérien Patriot d'Israël.

Les efforts diplomatiques visant à mettre fin à la guerre ont échoué, la Russie se disant déterminée à poursuivre son offensive.

"Moscou veut continuer à se battre et à tuer et ne mérite que la pression la plus sévère de la part du monde entier", a déclaré le président ukrainien Volodymyr Zelensky à la suite des frappes, qui ont duré 12 heures.

Mark Sergeev, un habitant de Kiev, et sa famille dormaient lorsqu'un missile a frappé leur appartement au milieu de la nuit. "Je n'arrive toujours pas à croire que les enfants soient en vie. C'est une véritable bénédiction. Ils se trouvaient sous le toit lorsque le missile a frappé. Le toit a

été arraché juste au-dessus du lit de mon fils aîné", a raconté cet homme de 35 ans à l'AFP.

Anna, 26 ans, une autre victime de l'attaque, a expliqué que son appartement était couvert de débris de verre après avoir été touché. "J'ai entendu une roquette voler pendant longtemps, puis il y a eu une explosion et les fenêtres se sont brisées", a-t-elle dit.

Volodymyr Zelensky a publié une vidéo montrant des immeubles résidentiels en proie aux flammes, alors que 40 personnes ont été blessées à travers le pays dans les régions de Zaporijia, Odessa, Soumy, Tcherkassy et Mykolaïv, selon les autorités.

Dans la région de Kiev, autour de la capitale, les frappes russes ont fait au moins 27 blessés, a déclaré Mykola Kalachnyk, chef de l'administration militaire, sur Telegram.

Les services de secours ont précisé que la dépouille de la fillette décédée a été dégageé des débris d'un immeuble résidentiel de cinq étages du quartier de Solomianski, où deux personnes sont également mortes dans un institut de cardiologie.

Le toit d'une école a par ailleurs pris dans le quartier de Darnytski, ont précisé les secours qui ont publié des images des pompiers luttant

contre des flammes ravageant la façade d'un immeuble.

La ville de Zaporijia dans le sud-est a, elle, été frappée "au moins quatre fois", d'après le gouverneur de la région éponyme Ivan Fedorov, qui a fait état de quatre blessés.

Kiev accuse Moscou d'avoir coupé dans cette région la centrale nucléaire d'Energodar, la plus grande d'Europe, et de chercher à la relier au réseau russe malgré les risques de sécurité. L'infrastructure a été conquise en mars 2022 par les troupes russes.

Le chef de l'administration présidentielle ukrainienne, Andriy Yermak, a accusé Moscou de mener une "guerre contre les civils".

"Il y aura une réponse à ces actions. Mais les coups de l'Occident portés à l'économie de la Russie doivent également être renforcés", a-t-il affirmé.

De son côté, le ministère de la Défense russe a déclaré dimanche que 41 drones ukrainiens avaient été abattus dans la nuit.

A l'ouest de l'Ukraine, la Pologne a annoncé mobiliser son aviation de façon "préventive" après les incursions dans son espace aérien d'une vingtaine de drones russes, et de trois avions de combat dans le ciel estonien en moins de deux

semaines.

Ces mesures visent à protéger la population, en particulier dans les zones frontalières avec l'Ukraine, ont précisé les autorités.

L'attaque russe a également eu lieu avant les élections législatives en Moldavie, autre pays voisin de l'Ukraine, qui devait choisir dimanche son avenir entre la poursuite sur la voie de l'Union européenne ou un rapprochement avec Moscou.

Parallèlement, l'Otan a annoncé dans la soirée de samedi à dimanche le renforcement de sa "vigilance" et de ses moyens dans la région Baltique, à la suite de récents survols de drones au Danemark.

Les dirigeants de l'Alliance "sont en contact permanent avec leurs homologues danois", souligne l'Otan.

"Nous allons renforcer encore davantage notre vigilance grâce à de nouveaux moyens", a indiqué Martin O'Donnell, porte-parole du commandement suprême des alliés en Europe, dans une déclaration transmise à la presse.

Ces dernières semaines, plusieurs pays européens ont accusé la Russie d'avoir violé leur espace aérien avec des drones et des avions de chasse, ce que l'Otan considère comme un test de sa détermination.

Le dirham se déprécie de 0,1% face à l'euro du 18 au 24 septembre

Le dirham s'est déprécié de 0,1% vis-à-vis de l'euro et de 0,9% face au dollar américain durant la période du 18 au 24 septembre, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, fait savoir BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Les avoirs officiels de réserve se sont établis à 415,7 milliards de dirhams (MMDH) au 19 septembre, en hausse de 0,5% d'une semaine à l'autre et de 14,1% en glissement annuel.

Concernant le volume des opérations de Bank Al-Maghrib, il s'est chiffré à 135,2 MMDH en moyenne quotidienne au cours de la semaine du 18 au 24 septembre. Il se répartit entre des avances à 7 jours pour un montant de 58,3 MMDH, des pensions livrées à plus long terme (40,9 MMDH) et des prêts garantis (36,1 MMDH). Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 5,4 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 2,25% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 24 septembre (date de valeur le 25 septembre), la Banque Centrale a injecté 54,9 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est apprécié de 0,2% du 18 au 24 septembre, portant sa performance depuis le début de l'année à 32,8%. Cette évolution recouvre des progressions de 1,6% de l'indice de "Agroalimentaire et production", de 0,4% pour celui des "Bâtiments et matériaux de construction", de 1,2% pour les "Mines" et de 0,7% pour les "Télécommunications". En revanche, les indices des "Matériels et logiciels informatiques" et de "Électricité" ont accusé des replis respectifs de 6,1% et 2,6%.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il est revenu, d'une semaine à l'autre, de 5,3 MMDH à 2 MMDH, réalisé principalement sur le marché central "Actions".

Le groupe OCP améliore son chiffre d'affaires à 52,2 MMDH à fin juin 2025



Le chiffre d'affaires (CA) du groupe OCP s'est élevé à 52,2 milliards de dirhams (MMDH) au terme des six premiers mois de 2025, contre 43,2 MMDH à fin juin 2024, porté par la hausse des volumes vendus des engrais et de roche.

Le groupe OCP a réalisé de solides performances financières et opérationnelles au premier semestre 2025, affichant une croissance à deux chiffres de ses principaux indicateurs. Les progrès continuent en matière de l'efficacité opérationnelle combinés aux conditions favorables de marché ont soutenu ces résultats solides.

Au deuxième trimestre 2025, le CA a atteint 30,6 MMDH, en hausse par rapport au même trimestre en 2024. Cette performance résulte principalement des conditions de marché favorables, qui se sont traduites par une hausse des volumes de vente à l'exportation.

L'efficacité opérationnelle du groupe et sa flexibilité industrielle se sont traduits par une solide marge d'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization – Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) de 36% en 2025.

Par ailleurs, OCP fait savoir que la Strategic Business Unit Speciality Products & Solutions (SPS), lancée en 2022 pour commercialiser les applications spécialisées du phosphore et d'autres ressources minérales issues des réserves de phosphate du Maroc, a enregistré une solide performance, avec un CA à l'export de 3.767 millions de dirhams, à la faveur de l'accroissement des volumes

dans tous les segments (acides spécialisés, engrais solubles dans l'eau et phosphates pour l'alimentation animale).

SPS continue d'étendre sa présence internationale sur ces segments, tout en développant de nouvelles applications du phosphore au-delà de son activité existante.

En février 2025, OCP a acquis 25% supplémentaires de GlobalFeed S.L., portant sa participation à 75%. Cette société espagnole propose un large portefeuille de produits spécialisés pour la nutrition animale, incluant des solutions à base de phosphates et d'autres aliments à forte valeur ajoutée.

La SPS est bien positionnée pour tirer parti de l'évolution de la demande, saisir de nouvelles opportunités de marché et s'appuyer sur les nouveaux clients acquis ainsi que sur l'engagement renforcé des partenaires existants afin d'étendre progressivement l'ensemble du portefeuille de solutions spécialisées du groupe.

Côté financement, OCP a réalisé, en avril 2025, avec succès une émission obligatoire sur les marchés internationaux pour un montant total de 1,75 milliard de dollars américains (USD).

Cette émission se compose de deux tranches (750 M\$ à 5 ans et 1 Md\$ à long 10 ans), assorties de coupons de 6,1% et 6,7%, respectivement. Cette opération a été souscrite plus de 4 fois, enregistrant le carnet d'ordres le plus important jamais atteint par OCP, illustrant la confiance des investisseurs internationaux dans la solidité financière du Groupe et sa stratégie de croissance durable.

Les fonds levés serviront à financer la deuxième phase du plan d'investissement

2030 du groupe, qui vise des objectifs majeurs en matière d'expansion des capacités de production, d'investissements durables dans la gestion de l'eau et les énergies renouvelables, ainsi que dans le développement de la production d'ammoniac vert.

De plus, le groupe OCP et SACE ont annoncé un financement vert de 365 millions d'euros dans le cadre du Green Finance Framework du groupe OCP. Ce financement renforce l'engagement de l'OCP en faveur de la durabilité et de l'innovation dans les solutions de nutrition des plantes et des sols.

Le groupe OCP et l'Agence française de développement (AFD) ont également signé un accord de financement de 350 millions d'euros, destiné à soutenir la mise en œuvre du programme d'investissement vert de l'OCP, d'un montant global de 13 milliards de dollars couvrant la période 2023- 2027.

Ce programme vise à permettre au Groupe OCP d'utiliser 100 % d'énergies propres et d'eau issue de sources non conventionnelles d'ici 2027, à développer ses capacités de production d'engrais décarbonés via l'ammoniac vert, et à atteindre son objectif de neutralité carbone d'ici 2040.

Au volet de l'expansion des capacités de production, le complexe chimique de Jorf Lasfar poursuit son ambitieux programme d'expansion. La phase I du TSP Hub progresse comme prévu : la première ligne de production a été mise en service en juillet 2025 et la seconde est prévue pour mars 2026.

La phase II, actuellement en construction, ajoutera des capacités supplémentaires. Parallèlement, une nouvelle unité de traitement d'acide phosphorique, utilisant la technologie de co-cristallisation, a été mise en service avec succès en mars 2025, renforçant davantage les capacités de production.

Le programme stratégique Mzinda Meskala est en cours, avec des progrès significatifs réalisés.

Les premières constructions ont commencé sur les mines de Louta et Benguerir, tandis que les travaux civils avancent sur les unités de production d'acide phosphorique et sulfurique. De plus, des contrats de granulation couvrant 4 MT ont été signés et les travaux civils ont déjà démarré.

Concernant le programme Eau, OCP a franchi des étapes clés dans le déploiement de sa stratégie eau, lancée en juin 2025. Le pipeline d'eau dessalée reliant Jorf Lasfar à Khouribga a été achevé en juin 2025 et est désormais en phase de mise en service. Parallèlement, la capacité de dessalement a été augmentée de 50 Mm³ par an, avec 20 Mm³ à Jorf Lasfar et 30 Mm³ à Khouribga alimentant le pipeline.

La Bourse de Casablanca termine dans le rouge

La Bourse de Casablanca a terminé dans le rouge vendredi, son indice principal, le MASI, cédant 0,45% à 19.342,98 points (pts).

Le MASI 20, indice regroupant les 20 valeurs les plus liquides, a lâché 0,43% à 1.575,38 pts et le MASI ESG, indice des entreprises ayant la meilleure notation ESG publié par Moody's ESG Solutions, a abandonné 0,36% à 1.317,22 pts.

Le MASI Mid and Small Cap, qui mesure la performance des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, a diminué de 1,02% à 1.906,4 pts.

Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 Index et le FTSE CSE Morocco All-Liquid ont fini sur des pertes respectives de 0,57% à 18.331,66 pts et 0,69% à 16.709,65 pts.

Sur le plan sectoriel, les indices "Loisirs et hôtels" (-6,07%), "Pétrole et gaz" (-3,16%) et "Électricité" (-3,1%) ont enregistré les plus forts replis.

À l'opposé, les secteurs "Boissons" (+7,19%), "Distributeurs" (+1,7%) et "Agroalimentaire/Production" (+0,7%) ont signé les meilleures perfor-

mances.

Les échanges ont dépassé 795 millions de dirhams (MDH), réalisés sur le marché central "Actions" et dominés par les transactions sur Attijariwafa Bank (102,59 MDH), Akdital (60,75 MDH) et Sodep-Marsa Maroc (56,94 MDH).

La capitalisation boursière avoisine 1.020 milliards de dirhams (MMDH).

Aux valeurs individuelles, Risma (-6,07% à 390 DH), AGMA (-5,69% à 6.130 DH), Zellidja S.A (-5,4% à 230,35 DH), Jet Contractors (-4,1% à 2.435 DH) et Sanlam Maroc (-3,81% à 2.020 DH) ont accusé les plus fortes baisses.

À l'inverse, les plus fortes hausses ont été affichées par Société des Boissons du Maroc (+9,3% à 2.350 DH), Lesieur Cristal (+8,33% à 325 DH), Auto Nejma (+6% à 2.457 DH), Maghreb Oxygène (+4,46% à 420 DH) et Disway (+3,84% à 1.000 DH).



Banques

Le déficit de liquidité s'allège de 3,37% du 18 au 24 septembre



Le déficit de liquidité bancaire moyen s'est allégé de 3,37% à 132 milliards de dirhams (MMDH) durant la période du 18 au 24 septembre 2025, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

Ce déficit intervient alors que les avances à 7 jours de Bank Al-Maghrib (BAM) ont reculé de 1,57 MMDH pour s'établir à 58,3 MMDH, souligne BKGR dans sa récente note "Fixed Income Weekly".

Par ailleurs, les placements du Trésor ont diminué, avec un encours quotidien maximal de 13,8 MMDH, contre 16,7 MMDH lors de la période

précédente.

En ce qui concerne le taux moyen pondéré (TMP), il s'est maintenu à 2,25%, tandis que le MONIA (Moroccan Overnight Index Average : indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) a diminué à 2,187%.

Côté perspectives, BKGR indique que BAM devrait réduire le rythme de ses interventions sur le marché monétaire, en fixant le volume de ses avances à 7 jours à 54,8 MMDH, contre 58,3 MMDH lors de la période précédente.

Marchés monétaire et obligataire

Principaux points de la note hebdomadaire de BKGR

Voici les principaux points de la note "Fixed Income Weekly" de BMCE Capital Global Research (BKGR) relative à l'évolution des marchés monétaire et obligataire durant la période du 18 au 24 septembre 2025 :

Marché monétaire :

- Le déficit de liquidité bancaire moyen s'est allégé de 3,37% à 132 milliards de dirhams (MMDH).

- Les avances à 7 jours de Bank Al-Maghrib (BAM) ont reculé de 1,57 MMDH pour s'établir à 58,3 MMDH.

- Les placements du Trésor ont baissé, avec un encours quotidien maximal de 13,8 MMDH, contre 16,7 MMDH lors de la période précédente.

- Le TMP s'est stabilisé à 2,25% alors que le MONIA a reculé à 2,187%.

Marché obligataire :

- Le marché obligataire secondaire a affiché une tendance haussière marquée par des progressions notables sur les maturités à 13 semaines (+45 points de base "pbs") et à 26 semaines (+36 pbs).

- Le Trésor a levé un montant total de 1,9 MMDH, lors de la dernière adjudication intervenant le lendemain du Conseil de BAM, soit 50% du montant initialement proposé de 3,77 MMDH.

- La levée concerne l'échéance 2 ans avec un taux limite de 2,2817% et a entraîné une baisse du taux primaire de 2,8 pbs pour la ligne 2 ans.



Festival international du film de femmes de Salé

Le film autrichien "Moon" remporte le Grand Prix

Le long-métrage "Moon" (2024) de la réalisatrice autrichienne Kurdwin Ayub, a remporté le Grand Prix de la 18e édition du Festival international du film de femmes de Salé (FIFFS), clôturée samedi soir.

Le prix spécial du jury a été attribué au film "Manas" de Marianna Brennand (Brésil-Portugal, 2024), tandis que le prix de la première œuvre a été décerné à "L'année de la veuve" de Veronika Lišková (République tchèque-Slovaquie-Croatie, 2024).

L'actrice norvégienne Helga Guren a reçu le prix de la meilleure interprétation féminine pour son rôle dans "Loveable" de Lilja Ingolfsdottir (Norvège, 2024), alors que le prix de la meilleure interprétation masculine a été attribué ex æquo aux acteurs Housam Mohamed, Kader Benchoudar, Mortadha Hasni, Achraf Jamaï et Nawed Selassie Saïd pour le film "Les filles désir" de Princia Car (France, 2025).

Par ailleurs, le prix parité l'Autre Rive a été accordé au film marocain "404.01" du producteur Mohamed Eddarhor.

En ce qui concerne la compétition officielle des films documentaires, le grand prix a été décerné à "Petit Rempart" d'Ève Duchemin (Belgique, 2025), avec une mention spéciale pour "Mother City" de Miki Redelinghuys et Pearlje Joubert (Afrique du Sud, 2024).

De même, le prix jeune public du court-métrage a été attribué à "Frères de Lait" de KENZA TAZI, alors que le prix jeune public du long-métrage a été alloué à "404.01" de Younes Reggab, avec une mention spéciale pour le long métrage marocain "Empreinte du vent" de Layla Triqui (2024).

Dans une déclaration à la MAP, le vice-président de l'Association Bouregreg et membre du comité d'organisation du festival, Mohamed Adil Hajji, a indiqué que cette édition s'est distinguée par une programmation riche et variée, marquée par une ouverture sur des cultures et pays lointains à travers la participation de films issus de différents continents et de coproductions internationales, ainsi qu'une forte présence arabe et marocaine, notamment à travers le film "Algues Amères" de Driss Chouika.

Le festival a mis en lumière cette année le rôle de la femme dans la société à travers le cinéma, tout en questionnant les stéréotypes véhiculés par certaines



œuvres, a-t-il poursuivi, soulignant que l'ouverture au public a constitué l'un des points forts de cette édition, grâce à l'intensification des projections et des conférences, ainsi qu'à des séances en plein air sur la place du Souk El Kebir dans la médina de Salé.

Dans une déclaration similaire, la réalisatrice belge Ève Duchemin, lauréate du Grand Prix de la catégorie des films documentaires avec "Petit Rempart", a exprimé sa joie de participer au festival, relevant qu'elle y a trouvé un espace privilégié pour rencontrer des femmes venues des quatre coins du monde et échanger sur leurs causes et expériences.

De son côté, la réalisatrice, scénariste et productrice marocaine Asmae El Moudir a affirmé que le festival constitue un espace unique valorisant les œuvres nationales et internationales traitant des questions de la femme, notant qu'il reste l'un des rares rendez-vous cinématographiques à préserver fidèlement son essence, à savoir mettre en avant l'image et le rôle de la femme dans la société à travers le septième art.

Elle a expliqué que le festival a contribué à conso-

lider le rayonnement culturel de la ville de Salé, où les quartiers populaires accueillent désormais une véritable culture cinématographique grâce aux projections et aux activités organisées chaque année, ajoutant que la continuité et l'accumulation d'expériences réalisées par le festival en font un rendez-vous annuel majeur, attendu avec enthousiasme par le public et renforçant la présence de la femme dans le paysage cinématographique.

Cette édition s'est ouverte par un hommage aux actrices marocaines Souad Nejjar et Farah El Fassi, à l'artiste égyptienne Hanan Motawie et à la journaliste marocaine Sabah Bendaoud.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce festival, organisé du 22 au 27 septembre par l'Association Bouregreg, constitue l'occasion de soutenir les efforts visant à améliorer la condition des femmes, à changer les stéréotypes et à s'ouvrir aux expériences cinématographiques d'autres sociétés, ainsi qu'à échanger des expériences et des idées entre les cinéastes.

Le parcours exceptionnel de feu Mohamed Choubi mis en exergue



Des artistes et acteurs associatifs ont mis en exergue, vendredi à Salé, le parcours artistique exceptionnel de feu Mohamed Choubi, décédé en mai dernier.

Dans leurs témoignages lors d'une rencontre en hommage au défunt comédien, dans le cadre du 18ème Festival international du film de femmes de Salé (FIFFS), ces artistes et associatifs ont salué les qualités humaines et professionnelles de feu Choubi, affirmant qu'il restera toujours vivant dans la mémoire et les cœurs de ses amis et ceux qui l'aiment.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'association Bouregreg et président du Festival, Noureddine Chemaou, a rappelé que le défunt était l'instigateur d'un atelier d'écriture cinématographique organisé dans le cadre du FIFFS.

"Feu Choubi s'est toujours intéressé à l'éducation à l'image dans la création cinématographique afin de former un public doté d'un sens critique", tout en s'attachant à promouvoir les valeurs de la tolérance et de la diversité, a souligné M. Chemaou.

Témoignant à son tour, Latifa Ahrar, directrice de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC), s'est réjouie de cet hommage posthume qui constitue "un moment de reconnaissance et de fidélité à l'âme d'un artiste créatif, prolifique et affable".

Pour sa part, l'actrice Bouchra Ahrich a mis en avant les qualités humaines et professionnelles du défunt qui a marqué de sa présence toutes les éditions du FIFFS, assurant que "les œuvres intemporelles qu'il a léguées au 7ème art marocain immortaliseront son souvenir dans nos

cœurs".

De son côté, Aziza Louziri, veuve de feu Mohamed Choubi, a indiqué que son défunt mari nourrissait toujours l'ambition de contribuer à l'émergence d'une industrie cinématographique et médiatique professionnelle, notant qu'il a toujours été convaincu que l'art n'est pas un simple métier, mais un outil d'influence, de réforme et de changement.

Cette rencontre a été marquée par la projection d'un film retraçant les étapes clés du parcours du regretté artiste et la remise d'un certificat de reconnaissance à sa veuve.

Feu Mohamed Choubi, né à Marrakech en 1963, était l'un des acteurs les plus connus et les plus présents sur la scène artistique marocaine. Lauréat de l'ISADAC, il compte à son actif une riche carrière au théâtre, au cinéma et à la télévision.

La pièce de théâtre "Dounia" de Taha Adnan aux rencontres de la Sabam à Avignon

La pièce de théâtre "Dounia" de l'écrivain et poète belgo-marocain Taha Adnan se jouera sur les planches du théâtre des Doms, vitrine de la scène belge francophone à Avignon, dans le cadre des rencontres de la Sabam qui auront lieu du 2 au 5 octobre prochain.

En partenariat avec le théâtre Transversal d'Avignon, pendant quatre jours, six textes d'auteur-riche-s belges francophones et néerlandophones seront interprétés dans une série de lectures vivantes ouvertes au public et aux acteurs du secteur culturel.

Dounia, un monodrame poignant sur le parcours d'une jeune femme en quête d'identité existentielle, sera portée sur scène par des comédiens professionnels dans le cadre de cette manifestation culturelle qui vise à valoriser les écritures contemporaines des membres de la Sabam, en leur offrant une visibilité auprès des opérateurs culturels français et internationaux.

La pièce raconte l'histoire d'une jeune fille qui a beaucoup souffert, dans son enfance, du manque d'affection et de dialogue au sein de sa famille issue de l'immigration.

Dans cette pièce en 18 actes, Taha Adnan permet à son héroïne, tiraillée entre son passé et son présent, de se confier avec candeur et spontanément pour s'affranchir enfin du poids d'un passé fait d'angoisses et d'épreuves difficiles.

«Ma participation à Avignon aux Rencontres de la Sabam, qui est la société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs, représente une opportunité d'ou-



vrir Dounia à un public français, tout en mettant en lumière la diversité et la vitalité de la scène belge et bruxelloise », a affirmé Taha Adnan dans une déclaration à la MAP.

Depuis sa parution en 2020 chez Lansman Éditeur, la pièce a bénéficié de divers événements et soutiens qui ont contribué à lui offrir une visibilité internationale, a ajouté son auteur qui rappelle que les différentes représentations internationales, dont celle au Théâtre National de Catalogne en 2022 à Barcelone, lui ont permis de «mesurer l'impact de l'œuvre au-delà des frontières culturelles et la richesse des échanges qu'elle suscite ».

Fruit de multiples influences et colla-

borations, la pièce aborde des thématiques universelles tout en restant profondément ancrée dans les réalités culturelles de l'immigration, ajoute l'auteur.

Originaire de Marrakech, Taha Adnan est établi à Bruxelles depuis une trentaine d'années. Il est membre de l'Union des écrivains du Maroc et du Collectif de poètes bruxellois.

Sa poésie et son théâtre sont publiés, traduits et primés dans plusieurs pays. C'est notamment le cas de sa pièce cultissime « Bye-Bye Gillo », un témoignage bouleversant sur l'immigration, présentée et primée dans des dizaines de pays européens et arabes.

Bouillon

de culture

Exposition collective

L'exposition collective intitulée "Histoires d'œuvres" a été inaugurée, samedi soir à la galerie Living 4 ART à Casablanca, en présence de plusieurs personnalités du monde de l'art et de la culture.

Cet événement, qui se poursuit jusqu'au 25 octobre prochain, réunit 18 artistes contemporains marocains et internationaux, offrant au public l'occasion de découvrir la richesse et la vitalité de la scène artistique contemporaine dans un espace pensé pour le dialogue et la rencontre.

"Avec Histoires d'œuvres, il s'agissait de donner la parole aux artistes à travers leurs créations. Chaque œuvre exposée raconte quelque chose d'intime, de sincère", a indiqué la directrice de la Galerie, Meryem Iraqi Lahlou.

"C'est cette authenticité, cette diversité des regards, que nous cherchons à partager avec le public", a-t-elle ajouté, dans une déclaration de la MAP.

"En chacun de nous, un artiste est enfoui, façonné par les épreuves et mûri par les expériences. À chaque coup de pinceau, l'artiste en moi sort enfin de sa prison. La peinture est un moment de liberté et de magie inestimable", a confié la peintre autodidacte Wafaa Chagdane. Pour elle, cette exposition constitue un acte de transmission et d'ouverture, une occasion pour les artistes de partager leurs univers avec sincérité.

"Je cherche à révéler ce que l'on ne voit pas toujours. La lumière, l'ombre, un geste ou un regard : chaque détail peut porter une histoire", a souligné, de son côté, Anas Benayad, photographe et designer. "Mon appareil devient ainsi une machine à remonter le temps, capable de figer l'instant, de préserver la mémoire et d'inviter le spectateur à ressentir", a-t-il révélé.

À travers leurs créations, les artistes invitent le visiteur à découvrir la richesse de l'expression artistique marocaine et internationale, en mettant en lumière la diversité des approches et des sensibilités.

Tomber de rideau sur le 27^{ème} Festival "Jazz à Rabat"

Le rideau est tombé, samedi soir, sur la 27^{ème} édition du festival "Jazz à Rabat", qui a drainé un public nombreux et "réussi à créer des croisements musicaux et artistiques uniques", selon les organisateurs.

Organisé à l'initiative de la délégation de l'Union européenne au Maroc, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et la Wilaya de la région Rabat-Salé-Kénitra, cet événement confirme, à travers cette édition, sa vocation de passerelle musicale entre l'Europe et le Maroc, précise-t-on.

Cette manifestation artistique, tenue pour la première fois à l'amphithéâtre du parc Hassan II, a at-

tiré une foule nombreuse, venue apprécier une programmation variée, mêlant jazz européen et musiques marocaines, à travers deux concerts et deux rencontres chaque soir, a affirmé dans une déclaration à la MAP, le directeur artistique du festival, Abdelmajid Bekkas.

De son côté, le chef adjoint de la délégation de l'Union européenne au Maroc, Daniele Dotto, a relevé que l'idée fondatrice de ce festival est de favoriser le dialogue entre artistes européens et marocains, saluant la forte affluence du public au festival, les guichets affichant complet chaque soirée.

"Cette édition, organisée du 25 au 27 septembre, est un succès",

a-t-il ajouté, précisant que les organisateurs entameront dès sa clôture les préparatifs de la 28^{ème} édition.

La cérémonie de clôture du festival a été marquée par un concert envoûtant avec des fusions inédites entre jazz, rythmes gnaoua, sonorités amazighes et rock psychédélices.

Le public a ainsi assisté à une joute musicale entre le Mehdi Qamoum Quartet (Maroc) et l'A.M.E. Trio (Belgique), suivie d'une prestation audacieuse portée par le Bab L'Bluz Quartet (Maroc) et le Lina Nyberg Quartet (Suède).

À cette occasion, l'artiste marocain de Gnaoua originaire d'Agadir, Mehdi Qamoum, a

confié qu'il réalisait "un objectif de longue date" en participant à ce festival.

Cette manifestation constitue d'abord "une opportunité de rencontres humaines avant d'être artistiques", a-t-il estimé, soulignant que le dialogue entre jazz et Gnaoua "s'impose naturellement, les deux partageant des racines africaines, le jazz retrouve en quelque sorte son berceau à travers cette fusion".

"Notre art et notre musique se nourrissent de ces échanges et de ces passerelles", a ajouté l'artiste, qui mêle Gnaoua et musique amazighe, tout en intégrant des influences issues d'autres musiques traditionnelles marocaines.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

| | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|---|-------------------|------------------------|------------------------|--------------------|-------------------------|--------------|---------------------|--------------------------|----------------------|-----------------|
| DICTAT- LIRE | ↓ | TIMORÉ | ↓ | CAGOLÉ REBUT | DANS LE VENT | EN DISGRÂCE | ↓ | SODIUM BUTER | DÉPLACE | ↓ | PROCHE |
| USAGER | → | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| MINUTA- GE | → | | | | | | EN APARTÉ | | RÈGLE BONNE ACTION | → | |
| FESTIN | ↓ | | | | ÉPUISE | REBAB VIN BLANC | → | ↓ | ↓ | | |
| VILLE DE CARNAVAL | → | | | SUPER PÂTEUS- ES | → | ↓ | | | | DÉLIRE DE RÊVE | |
| LE MÊME | → | | ÂGE MAGNÉ- SIUM | → | ↓ | | AVIVER | MISE EN AVANT | RAPPORTE BEAUCOUP | → | |
| NATURE | → | | ↓ | | | | ↓ | ↓ | | | |
| | → | JOIE | → | | | | | | VIEILLE CITÉ | | CONTRE- COUP |
| ARTICLE | | | FONDE | → | | | | | ↓ | | ↓ |
| RADIUM | → | | | | | | | | | | |
| | → | LEVANT MAL DIT | → | | | LETTRES DE MONROE | | BAGARRE | → | | |
| BISMUTH | | ↓ | DIRECT- ION NAZI | → | | ↓ | | EN CAGE | QUARTIER DE SFAX | → | |
| POSSÉSSIF | → | | ↓ | | | | | ↓ | ↓ | | |
| TENUE | → | | | | | DIÈTE | → | | | | |
| DIVINITÉ | ↓ | | | | | | | | | | |
| | → | | | | | CONFIE | → | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | O | N | O | P | O | L | I | S | E | N | T |
| R | A | E | U | R | D | R | U | E | | | |
| G | R | A | N | D | E | R | E | R | E | M | |
| N | A | T | R | A | M | E | A | O | | | |
| N | E | E | F | U | J | I | | | | | |
| A | I | S | E | M | O | N | | | | | |
| S | L | U | E | S | U | S | | | | | |
| A | P | E | S | A | N | T | E | U | R | | |
| T | O | M | E | T | T | E | V | E | R | | |
| B | I | E | R | S | U | A | | | | | |
| O | R | N | I | E | R | E | L | I | T | | |
| U | N | I | T | E | F | U | G | A | C | E | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouthry
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezzafir

Service technique
 Khadija Sabi (Responsable)
 Myriem Rebane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmardi

Révision
 Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
 Asmaa Tabaa

Photographe
 Ahmed Laaraki

Correspondants
 Ahmadou El Katab
 (Lafyoune)
 Abdelali khallad
 (Essaouira)

Collaborateurs
 Chouaib Sahnoun
 Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir
 Abdelkader
 B.P. 2165 -
 Casablanca Maroc

E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
 annoncesliberation@libe.ma
 Youssef El Gahs
 Mouna El Yousseoufi
 Loubea Baghdadadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zaïher
 Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
TÉL: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
 Les Editions
 Maghébines

Distribution
 SAPRESS
 Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | ■ | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | ■ | | ■ | | | | |
| 5 | | ■ | | | | | | | | ■ |
| 6 | | | | | | | | | ■ | |
| 7 | | | | | | | | ■ | | |
| 8 | | | | ■ | | | | | | |
| 9 | ■ | | | | | | | ■ | | |
| 10 | | | | | ■ | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- 1- Fou de grandeur
- 2- Singe - Elliptiques
- 3- Très bruyant
- 4- Course - Fameux vaincu
- 5- Conifère - Linges de chef
- 6- Elles ont leurs hommes
- 7- Soudards - Été capable
- 8- Indicateur - Elle soûle ferme !
- 9- Troupe - Argon
- 10- Résiste - Territoire

VERTICALEMENT

- 1- Régime féminin
- 2- Noyée
- 3- Embarras - Élément de dossier
- 4- Démence
- 5- Mauvais service - Élément - Sur une borne
- 6- Recouvrir
- 7- Lâche - Évaluez
- 8- Ingurgités
- 9- Seins populaires - surface égale
- 10- Intente - Presque pas

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | C | A | R | I | C | A | T | U | R | E |
| 2 | O | N | O | M | A | T | O | P | E | E |
| 3 | N | O | M | ■ | L | E | U | ■ | S | ■ |
| 4 | C | U | E | I | L | L | E | T | T | E |
| 5 | E | R | ■ | N | O | E | ■ | I | O | N |
| 6 | R | E | V | E | S | ■ | S | E | R | T |
| 7 | T | ■ | I | R | I | S | E | ■ | O | R |
| 8 | I | N | A | T | T | E | N | D | U | E |
| 9 | N | E | N | I | E | S | ■ | U | T | E |
| 10 | A | S | ■ | E | S | ■ | T | R | E | S |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2 | | | 8 | 3 | | | 6 | |
| 8 | 5 | 3 | | | | | | 7 | |
| | | | | | 1 | | | | 3 |
| 7 | | | | | 8 | 9 | 5 | | |
| | 3 | 5 | 6 | | 2 | 7 | 1 | | |
| | 8 | 6 | 1 | | | | | | 2 |
| 5 | | | 3 | | | | | | |
| | 6 | | | | | 4 | 3 | 7 | |
| 9 | | 2 | 4 | | | | | 8 | |

Moyen

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 6 | | 1 | | | | 4 |
| | | | | 7 | | 8 | 2 | | |
| | 4 | 8 | | | | 1 | | 9 | |
| | | 4 | | 2 | | 6 | 1 | 3 | |
| | 3 | | | | | | | 8 | |
| 7 | 8 | 2 | | 6 | | 9 | | | |
| 3 | 1 | | | | | 5 | 9 | | |
| | 9 | 5 | | 3 | | | | | |
| 4 | | | 9 | | 5 | | | | |

Difficile

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
| | | 3 | | | 1 | | | | 4 |
| | 6 | | 5 | 4 | | 9 | | | 3 |
| | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | 8 | | 9 | |
| | 1 | | 9 | 2 | 4 | | | 3 | |
| 7 | | 9 | | | | | | | 5 |
| | | | | | | | | | |
| 3 | | 8 | | 7 | 2 | | | 4 | |
| 5 | | | 3 | | | | | 6 | |

Expert

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 8 | 7 | | | | 5 | | | 3 |
| | 9 | 6 | | 7 | | | | | |
| | | 4 | 9 | | | | | | |
| | | | | | | 5 | 3 | 1 | |
| | | | | | 3 | 1 | | | |
| | 4 | 3 | 2 | | | | | | |
| | | | | | | 9 | 8 | | |
| | | | | | 6 | | 1 | 5 | |
| 8 | 2 | | | | | | 6 | 3 | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 2 | 3 | 5 | 9 | 8 | 1 | 6 | 4 |
| 4 | 1 | 8 | 7 | 2 | 6 | 9 | 3 | 5 |
| 9 | 6 | 5 | 1 | 3 | 4 | 7 | 8 | 2 |
| 6 | 5 | 7 | 4 | 1 | 3 | 2 | 9 | 8 |
| 8 | 9 | 1 | 6 | 5 | 2 | 3 | 4 | 7 |
| 2 | 3 | 4 | 8 | 7 | 9 | 5 | 1 | 6 |
| 1 | 8 | 2 | 3 | 6 | 5 | 4 | 7 | 9 |
| 3 | 4 | 9 | 2 | 8 | 7 | 6 | 5 | 1 |
| 5 | 7 | 6 | 9 | 4 | 1 | 8 | 2 | 3 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 4 | 6 | 7 | 2 | 3 | 1 | 9 | 8 |
| 7 | 9 | 2 | 1 | 8 | 4 | 6 | 3 | 5 |
| 1 | 3 | 8 | 6 | 5 | 9 | 7 | 4 | 2 |
| 3 | 5 | 1 | 2 | 7 | 6 | 4 | 8 | 9 |
| 8 | 6 | 7 | 4 | 9 | 5 | 3 | 2 | 1 |
| 4 | 2 | 9 | 8 | 3 | 1 | 5 | 6 | 7 |
| 9 | 7 | 5 | 3 | 4 | 8 | 2 | 1 | 6 |
| 6 | 8 | 4 | 5 | 1 | 2 | 9 | 7 | 3 |
| 2 | 1 | 3 | 9 | 6 | 7 | 8 | 5 | 4 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 6 | 8 | 2 | 5 | 9 | 1 | 3 | 7 |
| 5 | 1 | 2 | 8 | 3 | 7 | 4 | 6 | 9 |
| 7 | 3 | 9 | 1 | 4 | 6 | 5 | 2 | 8 |
| 8 | 7 | 3 | 4 | 6 | 2 | 9 | 5 | 1 |
| 9 | 5 | 1 | 7 | 8 | 3 | 6 | 4 | 2 |
| 6 | 2 | 4 | 9 | 1 | 5 | 8 | 7 | 3 |
| 2 | 9 | 6 | 5 | 7 | 8 | 3 | 1 | 4 |
| 1 | 8 | 5 | 3 | 2 | 4 | 7 | 9 | 6 |
| 3 | 4 | 7 | 6 | 9 | 1 | 2 | 8 | 5 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 7 | 9 | 4 | 8 | 3 | 5 | 2 | 1 |
| 3 | 2 | 8 | 5 | 1 | 7 | 9 | 4 | 6 |
| 5 | 1 | 4 | 2 | 6 | 9 | 3 | 7 | 8 |
| 9 | 8 | 5 | 7 | 3 | 6 | 2 | 1 | 4 |
| 2 | 6 | 1 | 8 | 4 | 5 | 7 | 9 | 3 |
| 4 | 3 | 7 | 1 | 9 | 2 | 6 | 8 | 5 |
| 1 | 9 | 3 | 6 | 7 | 8 | 4 | 5 | 2 |
| 7 | 4 | 2 | 3 | 5 | 1 | 8 | 6 | 9 |
| 8 | 5 | 6 | 9 | 2 | 4 | 1 | 3 | 7 |

Le maître.
Et ces propos, Justine les entendait de la soupente ?

Jacques.
Je n'en doute pas. Cependant Bigre le fils s'en était allé chez le fermier, avec son essieu sur l'épaule et Bigre le père s'était mis à l'ouvrage. Après quelques coups de doloire, son nez lui demande une prise de tabac ; il cherche sa tabatière dans ses poches, au chevet de son lit ; il ne la trouve point. « C'est ce coquin, dit-il, qui s'en est saisi comme de coutume ; voyons s'il ne l'aura pas laissée là-haut... » Et le voilà qui monte à la soupente. Un moment après il s'aperçoit que sa pipe et son couteau lui manquent ; et il remonte à la soupente.

Le maître.
Et Justine ?

Jacques.
Elle avait ramassé ses vêtements à la hâte, et s'était glissée sous le lit, où elle était étendue à plat ventre, plus morte que vive.

Le maître.
Et ton ami Bigre le fils ?

Jacques.
Son essieu rendu, mis en place et payé, il était accouru chez moi, et m'avait exposé le terrible embarras où il se trouvait. Après m'en être un peu amusé, « écoute, lui dis-je, Bigre, va te promener par le village, où tu voudras, je te tirerai d'affaire. Je ne te demande qu'une chose, c'est de m'en laisser le temps... » Vous souriez, monsieur, qu'est-ce qu'il y a ? Le maître. Rien.

Jacques.
Mon ami Bigre sort. Je m'habille, car je n'étais pas encore levé. Je vais chez son père, qui ne m'eut pas plus tôt aperçu, que, poussant un cri de surprise et de joie, il me dit : « Eh ! filleul, te voilà ! d'où sors-tu et que viens-tu faire ici de si grand matin ?... » Mon parrain Bigre avait vraiment de l'amitié pour moi ; aussi lui répondis-je avec franchise : « Il ne s'agit pas de savoir d'où je sors, mais comment je rentrerai chez nous.

— Ah ! filleul, tu deviens libertin ; j'ai bien peur que Bigre et toi vous ne fassiez la paire. Tu as passé la nuit dehors.

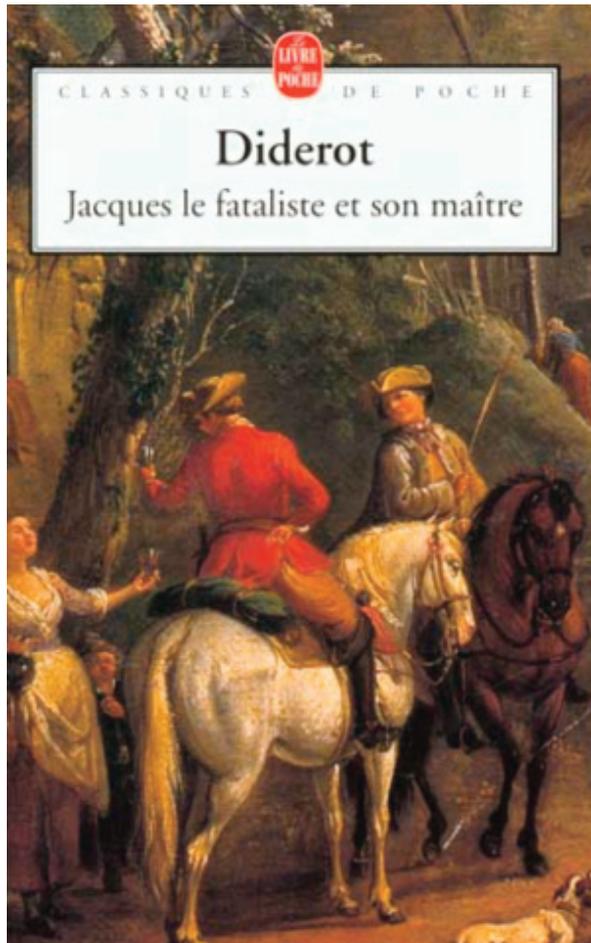
— Et mon père n'entend pas raison sur ce point.

— Ton père a raison, filleul, de ne pas entendre raison là-dessus. Mais commençons par déjeuner, la bouteille nous avisera.

Le maître.
Jacques, cet homme était dans les bons principes.

Jacques.
Je lui répondis que je n'avais ni besoin ni envie de boire ou de manger, et que je tombais de lassitude et de sommeil. Le vieux Bigre, qui de son temps n'en cédait pas à son camarade, ajouta en ricanant : « Filleul, elle était jolie, et tu t'en es donné. Écoute : Bigre est sorti ; monte à la soupente, et jette-toi sur son lit... Mais un mot avant qu'il revienne. C'est ton ami ; lorsque vous vous trouverez tête à tête, dis-lui que suis mécontent, très mécontent. C'est une petite Justine que tu dois connaître (car quel est le garçon du village qui ne la connaisse pas ?) qui me l'a débauché ; tu me rendrais un vrai service, si tu le détachais de cette créature. Auparavant c'était ce qu'on appelle un joli garçon ; mais depuis qu'il a fait cette malheureuse connaissance... Tu ne m'écoutes pas ; tes yeux se ferment ; monte, et va te reposer. »

Je monte, je me déshabille, je lève la couverture et les draps, je tâte partout, point de Justine. Cependant Bigre, mon parrain, disait : « Les enfants ! les maudits enfants ! n'en voilà-t-il pas encore un qui désole son père ? » Justine n'étant pas dans le lit, je me doutai qu'elle était dessous. Le bouge était tout à fait obscur. Je



me baisse, je promène mes mains, je rencontre un de ses bras, je la saisis, je la tire à moi ; elle sort de dessous la couchette en tremblant. Je l'embrasse, je la rassure, je lui fais signe de se coucher. Elle joint ses deux mains, elle se jette à mes pieds, elle serre mes genoux. Je n'aurais peut-être pas résisté à cette scène muette, si le jour l'eût éclairée ; mais lorsque les ténèbres ne rendent pas timide, elles rendent entreprenant. D'ailleurs j'avais ses anciens mépris sur le cœur. Pour toute réponse je la poussai vers l'escalier qui conduisait à la boutique. Elle en poussa un cri de frayeur. Bigre qui l'entendit, dit : « Il rêve... » Justine s'évanouit ; ses genoux se dérobent sous elle ; dans son délire elle disait d'une voix étouffée : « Il va venir... il vient... je l'entends qui monte... je suis perdue !... Non, non, lui répondis-je d'une voix étouffée, remettez-vous, taisez-vous, et couchez-vous... » Elle persiste dans son refus ; je tiens ferme : elle se résigne ; et nous voilà l'un à côté de l'autre.

Le maître.
Traître ! scélérat ! sais-tu quel crime tu vas commettre ? Tu vas violer cette fille, sinon par la force, du moins par la terreur. Poursuivi au tribunal des lois, tu en éprouverais toute la rigueur réservée aux ravisseurs.

Jacques.
Je ne sais si je la violai, mais je sais bien que je ne lui fis pas de mal, et qu'elle ne m'en fit point. D'abord en détournant sa bouche de mes baisers, elle l'approcha de mon oreille et me dit tout bas : « Non, non, Jacques, non... » À ce mot, je fais semblant de sortir du lit, et de m'avancer vers l'escalier. Elle me retint, et me dit encore à l'oreille : « Je ne vous aurais jamais cru si méchant ; je vois qu'il ne faut attendre de vous aucune pitié ; mais du moins, promettez-moi, jurez-moi... »

— Quoi ?
— Que Bigre n'en saura rien.»
Le maître.
Tu promets, tu juras, et tout alla fort bien.

Jacques.
Et puis très bien encore.

Le maître.
Et puis encore très bien ?

Jacques.
C'est précisément comme si vous y aviez été. Cependant, Bigre mon ami, impatient, soucieux et las de rôder autour de la maison sans me rencontrer, rentre chez son père qui lui dit avec humeur : « Tu as été bien longtemps pour rien... » Bigre lui répondit avec plus d'humeur encore : « Est-ce qu'il n'a pas fallu alléger par les deux bouts ce diable d'essieu qui s'est trouvé trop gros.

— Je t'en avais averti ; mais tu n'en veux jamais faire qu'à ta tête.

— C'est qu'il est plus aisé d'en ôter que d'en remettre.

— Prends cette jante, et va finir à la porte.

— Pourquoi à la porte ?

— C'est que le bruit de l'outil réveillerait Jacques, ton ami.

— Jacques !...

— Oui ! Jacques, il est là-haut sur la soupente, qui repose. Ah ! que les pères sont à plaindre ; si ce n'est d'une chose, c'est d'une autre ! Eh bien ! te remuecras-tu ? Tandis que tu restes là comme un imbécile, la tête baissée, la bouche béante, et les bras pendants, la besogne ne se fait pas... » Bigre mon ami, furieux, s'élança vers l'escalier ; Bigre mon parrain le retient en lui disant : « Où vas-tu ? laisse dormir ce pauvre diable, qui est excédé de fatigue. À sa place, serais-tu bien aise qu'on troublât ton repos ? »

Le maître.
Et Justine entendait encore tout cela ?

Jacques.
Comme vous m'entendez.
Le maître.
Et que faisais-tu ?
Jacques.
Je riais.
Le maître.
Et Justine ?
Jacques.

Elle avait arraché sa cornette ; elle se tirait par les cheveux ; elle levait les yeux au ciel, du moins je le présume ; elle se tordait les bras.

Le maître.
Jacques, vous êtes un barbare ; vous avez un cœur de bronze.

Jacques.
Non, monsieur, non, j'ai de la sensibilité ; mais je la réserve pour une meilleure occasion. Les dissipateurs de cette richesse en ont tant prodigué lorsqu'il en fallait être économe, qu'ils ne s'en trouvent plus quand il faudrait en être prodigue... Cependant je m'habille, et je descends. Bigre le père me dit : « Tu avais besoin de cela, cela t'a bien fait ; quand tu es venu, tu avais l'air d'un détérré ; et te voilà ! vermeil et frais comme l'enfant qui vient de têter. Le sommeil est une bonne chose !... Bigre, descends à la cave, et apporte une bouteille, afin que nous déjeunions. À présent, filleul, tu déjeuneras volontiers ? — Très volontiers... » La bouteille est arrivée et placée sur l'établi ; nous sommes debout autour. Bigre le père remplit son verre et le mien, Bigre le fils, en écartant le sien, dit d'un ton farouche : « Pour moi, je ne suis pas altéré si matin.

— Tu ne veux pas boire ?
— Non.

— Ah ! je sais ce que c'est ; tiens, filleul, il y a de la Justine là-dedans ; il aura passé chez elle, ou il ne l'aura pas trouvée, ou il l'aura surprise avec un autre ; cette bouderie contre la bouteille n'est pas naturelle : c'est ce que je te dis.

Moi.
Mais vous pourriez bien avoir deviné juste.

Bigre le fils.
Jacques, trêve de plaisanteries, placées ou déplacées, je ne les aime pas.

Bigre le père.
Puisqu'il ne veut pas boire, il ne faut pas que cela nous en empêche. À ta santé, filleul.

Moi.
À la vôtre, parrain ; Bigre, mon ami, bois avec nous. Tu te chagrines trop pour peu de chose.

Bigre le fils.
Je vous ai déjà dit que je ne buvais pas. Moi.

Eh bien ! si ton père a rencontré, que diable, tu la reverras, vous vous expliquerez, et tu conviendras que tu as tort.

Bigre le père.
Eh ! laisse-le faire ; n'est-il pas juste que cette créature le châtie de la peine qu'il me cause ? Ça, encore un coup, et venons à ton affaire. Je conçois qu'il faut que je te mène chez ton père ; mais que veux-tu que je lui dise ?

Moi.
Tout ce que vous voudrez, tout ce que vous lui avez entendu dire cent fois lorsqu'il vous a ramené votre fils.

Bigre le père.
Allons... »

Il sort, je le suis, nous arrivons à la porte de la maison ; je le laisse entrer seul. Curieux de la conversation de Bigre le père et du mien, je me cache dans un recoin, derrière une cloison, d'où je ne perdis pas un mot.

Bigre le père.
« Allons, compère, il faut encore lui pardonner cette fois.

— Lui pardonner, et de quoi ?
— Tu fais l'ignorant.

(A suivre)

Radiation
Dissolution anticipée
Société «NADISAD.TRANS»
SARL/AU
Siège social: QT Al
Ouahda N°202,
Selouane Nador
RC N°: 20495.

Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/07/2025, l'associé unique a décidé:

-La dissolution anticipée de la société à compter du 02/07/2025.

-La nomination en qualité de liquidateur Mr ES-SAD-KIA SAID, née le 20/11/1972, CIN n° FCI0083, demeurant à Hay Taouma Rue 15 N°07, Nador.

-La désignation de lieu de liquidation, sis QT Al Ouahda N°202, Selouane Nador, comme siège de la liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador le 04/09/2025 sous n° 3610, R.C n° 20495.

N° 6473/PA

TRIVALDEC-SARL
Société à responsabilité limitée

Aux termes du Procès-verbal de AGE en date du 11/09/2025, L'assemblée approuve la cession des parts intervenue au terme d'un acte sous seing privé en date Du 11/09/2025 et ce entre :

- Monsieur TARIK OUAMIRA cède 400 parts sur les 400 parts qu'il possède à M. BOUALAG MUSTAPHA
- Démision Monsieur TARIK OUAMIRA en qualité de gérant
- Transformation de la société, de société à responsabilité limitée SARL à société à responsabilité limitée d'associe unique SARL/AU
- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casa 25/09/2025, sous numéro 989984

Pour extrait et mention gérance

N° 6474/PA

Constitution d'une - S.A.R.L.AU-

Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée (AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « BINETTE SYSTEME » suivant certificat négatif N° 3083151 du 16/07/2025

- Forme juridique : S.A.R.L.AU

- Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune attribuées à MR MOHAMMED SEKAK

- Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT3 20500 CASABLANCA

- Objet : La société a pour objet principal

- : REPARATION S INDUSTRIELLE - TRAVAUX DIVERS.

- Durée 99 ans.

- Gérance

- MR MOHAMMED SEKAK

Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N° 694637 et enregistré sous le N° 989469. le 22 SEPTEMBRE 2025.

Pour extrait et mention
N° 6475/PA

Constitution d'une - S.A.R.L.AU-

Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée (AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « ERROUSSAFI PEINTURE DECORATION » suivant certificat négatif N° 3096351 du 18/08/2025

- Forme juridique : S.A.R.L.AU

- Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune attribuées à MR TARIK ERROUSSAFI

- Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT3 20500 CASABLANCA

- Objet : La société a pour objet principal

- : ACTIVITE DE TOUTS TRAVAUX DE PEINTURE DECORATION FINITION.

- Durée 99 ans.

- Gérance

- MR TARIK ERROUSSAFI

Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N° 694901 et enregistré sous le N°989721. le 23 SEPTEMBRE 2025

Pour extrait et mention
N° 6476/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'INTERIEUR

PREFECTURE D'INEZ-

GANE AIT MELLOUL

SECRETARIAT

GENERAL

DIVISION DU BUDGET

ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

NATIONAL

N° 01/2025/PDR

Le 23 OCTOBRE 2025 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix ayant pour objet :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL AZAGHAR A LA COMMUNE TEMSIA, PREFECTURE

INEZGANE AIT MELLOUL, Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics :

www.marchespublics.gov.ma

ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à 8.664.803,40 Dhs TTC (Huit million six cent soixante-quatre mille huit cent trois Dirhams 40 Cts, toute taxe comprise.)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 160.000,00 Dhs (Cent soixante mille Dirhams).

- La contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

ma.

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'EL JADIDA

CONSEIL DE LA PROVINCE D'EL JADIDA

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

SIMPLIFIE

N°14/2025/BP

Le Lundi 13 Octobre 2025 à 10 :00 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à 11, rue Beethoven El Jadida, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres national simplifié sur offres de prix n° 14/2025/BP du 13 Octobre 2025, pour :

« L'ÉLABORATION DU

ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 6477/PA

Royaume du Maroc

Ministère de la Santé

et de la Protection sociale

DELEGATION

PROVINCIAL

DE KENITRA

Avis d'appel d'offres ouvert national

26/2025

Le 23/10/2025 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale à Kenitra - BP N°1554 Kenitra, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ayant pour objet :

La maintenance préventive et corrective des équipements d'imagerie numérique installés aux hôpitaux :

« AZZAMOURI, ELIDRISSI, SOUK LARBAA, et dans les différentes formations sanitaires relevant de la Délégation Provinciale de la Santé de Kenitra, en Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Délégation provinciale de la Santé et de la Protection Sociale de Kenitra :

Bureau de sous ordonnancement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État :

www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trois mille six cent vingt-quatre dirhams (3 624,00 dhs TTC)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-un mille deux cent dix-huit dirhams TTC (181 200,00 dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

La visite des lieux aura lieu le 17/10/2025 à 11 heures

N° 6478/PA

MANUEL DES PROCEDURES DU CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

180 000,00 dhs TTC (Cent Quatre-Vingt Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 dirhams (Trois mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32, et 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés

publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6479/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION
50/AOO/DPSR-ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 23/10/2025 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région

à l'ouverture des plus de l'appel d'offres ouvert national a majoration sur offres de prix, pour :

EXTERNALISATION DES SERVICES ACCUEIL, STANDARD ET COURSIER DE LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

12 400,00

DOUZE MILLE QUATRE CENT DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

828 864,00

TTC

HUIT CENT VINGT HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUATRE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plus par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 09 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
TEL: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 49 42 29 Fax: 05 24 46 28 64.

N° 6471/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° : 30/2025

Le 23 Octobre 2025 à Onze (11) heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Achèvement de la restauration et la réhabilitation de l'avenue Bir Anzarane et son environnement à la commune de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois Millions Cinq Cent Mille Quatre Cent Quarante Huit Dirhams, 00 CTS TTC (3.500.448, 00 DHS TTC).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante Dix Mille Dirhams, 00 CTS TTC (70.000,00 DHS).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 22 du décret n° 2-22-431 précité, et par l'article 7 du règlement de consultation.

Les fiches techniques ou les prospectus et les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra comme indiqué par l'article 11 du règlement de consultation.

- La participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

* Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

| Secteur | Classe | Qualifications exigées |
|---------|--------|------------------------|
| A | 3 | A5 |

N° 6472/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ELKELAA DES SRAGHNA
CERCLE ATTAOUIA
CAIDAT OUARTGI
COMMUNE OUARTGI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2025

Le jeudi 23 Octobre 2025, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ouartgi à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

| N° de l'A.O.O | Heure d'ouverture des plis | Objet de l'A.O.O | Montant du cautionnement provisoire (en Dhs) | | Estimation en Dhs | Périodes |
|---------------|----------------------------|---|--|--------------------|-------------------|-----------------------------|
| 02/2025 | 11h du matin | location du souk hebdomadaire 'relat Ouartgi' | 5000.00 | Cinq mille dirhams | 160.000.00 | du 01/01/2026 au 31/12/2026 |
| 03/2025 | 12h du matin | location d'abattoir communal | 5000.00 | Cinq mille dirhams | 135.000.00 | |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du régime de recette communal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27et29 et du décret n° 2.12.349 du 08 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis au bureau de régime de recette communal.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du régime de recette de la commune Ouartgi.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers au maître d'ouvrage par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation de l'appel d'offre.

N° 6467/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء
المندوب السامي للتجهيز والماء

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International N° 48/2025

Le 22 Octobre 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANNT Rue Settat - M'Haita Taroudannt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres International sur offres des prix N° 48/2025 du 22 Octobre 2025 à 10h pour : Travaux de déviation définitive de RR110 du PK 50+000 au PK 63+330 au niveau du barrage Mokhtar Soussi sur une longueur de 13,33 Km, Province de Taroudant :

-Lot n° 1 : Travaux de déviation définitive de RR110 du PK 50+000 au PK 63+330 au niveau du barrage Mokhtar Soussi sur une longueur de 13,33 Km, Province de Taroudant (Troçon n°1 du PK 50+000 au PK 57+000 sur une longueur de 7 Km).

-Lot n° 2 : Travaux de déviation définitive de RR110 du PK 50+000 au PK 63+330 au niveau du barrage Mokhtar Soussi sur une longueur de 13,33 Km, Province de Taroudant (Troçon n°2 du PK 57+000 au PK 63+330 sur une longueur de 6,33 Km).

Le dossier d'appel d'offres ouvert International doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

| | En chiffres (dhs) | En lettres |
|----------|-------------------|---|
| -Lot n°1 | 44.313.069,60 | -Quarante Quatre Million Trois Cent Treize Mille Soixante Neuf Dirhams, 60 Cts. |
| -Lot n°2 | 47.077.986,00 | -Quarante Sept Million Soixante Dix Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt Six Dirhams, 00 cts |

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

| | En chiffres (dhs) | En lettres |
|----------|-------------------|---|
| -Lot n°1 | 750 000,00 | -Sept Cent Cinquante Mille Dirhams, 00 Cts. |
| -Lot n°2 | 750.000,00 | -Sept Cent Cinquante Mille Dirhams, 00 Cts. |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6468/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة بني ملال خنيفرة
مصلحة إقليم بني ملال
قنطرة أولاد بوعيش
جماعة أولاد بوعيش

اعلان بيلداع

بنهي رئيس المجلس الجماعي لأولاد بوعيش الى علم العمود ان مشروع تصميم تهيئة مركز

اولاد بوعيش رقم (PA N° 03 /2024 رضايسته) فانه ايداعه بمقر جماعة اولاد بوعيش وذلك خلال فترة ممتدة

شهر واحد ابتداء من 03 أكتوبر 2025 الموافق وسحلا سيوضع لهذا الغرض في مقبول

العمود قصد الدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وانه وقت العمل الرسمية.

N° 6469/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N°66/2025/DGRID DU 21/10/2025**

Le 21/10/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadra sise au siège de l'ORMVA du Tadra, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert International sur offres de prix N°66/2025/DGRID du 21/10/2025, pour les Travaux d'entretien des réseaux d'irrigation dans le périmètre du Tadra à Fquih ben Saleh, Béni Mellal et Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

Montant minimum : 16 006 664,40 DH (Seize millions six mille six cent soixante-quatre dirhams et quarante centimes) Toutes Taxes Comprises ;
Montant maximum : 32 013 328,80 DH (Trente-deux millions treize mille trois cent vingt-huit dirhams et quatre-vingt centimes) Toutes Taxes Comprises ;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 600 000,00 DH (Six cent mille dirhams et zéro centime) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Châlbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dossier technique prévoit l'un des certificats de qualification et de classification, ou sa copie certifiée conforme à l'original, délivrée par le Ministère chargé de l'Agriculture, comme suit :

→ Ancien système :

| Branche d'activités | Qualification | Classe minimale demandée |
|--|--|--------------------------|
| 4 : Travaux de pose de canaux portés et conduites d'irrigation | 4.2 Travaux de pose de canaux portés | 3 |
| | 4.4 : Travaux de pose de conduites de grands diamètres | 4 |
| 8 : Installation du matériel hydromécanique | 8.1 : Installation du matériel hydromécanique | 3 |

→ Nouveau système :

| Branche d'activités | Qualification | Classe minimale demandée |
|---|--|--------------------------|
| 4 : Travaux de ségula et de pose de canaux portés | 4.2 : Travaux de pose de canaux portés | 2 |
| 6 : Pose de conduites d'irrigation | 6.2 : Travaux de pose de conduites de moyens et grands diamètres | 5 |
| 8 : Matériel hydromécanique | 8.1 : Travaux d'installation de matériel hydromécanique | 4 |

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux en date du 14/10/2025, le rendez-vous est fixé à 10 heures au siège du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage de l'ORMVA du Tadra à Fquih Ben Salah.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.

N° 6470/PA

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA

Regarde
Drame, Comédie, 01:31:00 TP
Réalisation : Emmanuel Poulain-Arnand
Acteurs : Audrey Fleuret, Dany Boon, Nicolas Marié, Marion Villa, Ewan Boudelles, Camille Solal, Amala Blasco
Sortie : 17/09/2025
13h44-18h00-22h00

Sonate nocturne
01:52:00 -12
Réalisation : Abdelhamid Kelai
Acteurs : Malika El Omari, Nada Haddouzi
Sortie : 10/09/2025
14h15-15h45-18h00-22h30

Casa guira
01:45:00 TP
Réalisation : Omar Lotfi
Acteurs : Omar Lotfi, Karima Guit
Sortie : 11/09/2025
13h45-16h00-18h05-20h15-22h30

Demon slayer: kimetsu no yaiba la forteresse infinie film 1
Réalisation : Haruo Sotozaki
Acteurs : Natsuki Hanae, Akari Kio, Hiro Shimono, Yoshitsugu Matsuoka, Satoshi Hino, Akira Ishida, Katsuyuki Konoishi, Kengo Kawanishi, Kana Hanazawa
Sortie : 17/09/2025
13h15-16h10-19h10-22h00

Le monde de wisly
Réalisation : Jens Møller
Acteurs : Owen De La Hoyde, Tora Johnson
Sortie : 19/08/2025
14h00

Libre échange
Comédie, Drame, Romance, 01:44:00
Réalisation : Michael Angelo Covino
Acteurs : Dakota Johnson, Adria Arjona, Kyle Marvin, Michael Angelo Covino, Simon Webster
Sortie : 10/09/2025
13h30

Paran sundari
Romance, 02:18:00 TP
Réalisation : Tushar Jalota
Acteurs : Janhvi Kapoor, Sidharth Malhotra, Sanjay Kapoor
Sortie : 09/09/2025
16h01-18h45

Downtown abbey III : le grand final
Réalisation : Simon Curtis
Acteurs : Hugh Bonneville, Laura Carmichael, Phyllis Logan, Robert James-Collier, Jim Carter
Sortie : 10/09/2025
Drame, Histoire, Romance, 02:03:00 TP
17h00-19h45

Conjuring : l'heure du jugement
Horreur, Fantastique, 02:15:00 TP

Réalisation : Michael Chaves
Acteurs : Vera Farringa, Patrick Wiltson, Mia Tomlinson, Ben Hardy, Rebecca Galko
Sortie : 10/09/2025
14h15-17h00-19h45-22h30

Exit 8
Horreur, Mystère, Thriller, 01:35:00 TP
Réalisation : Genki Kawamura
Acteurs : Naru Asanuma
Sortie : 03/09/2025
18h10-20h15

Rocky elghalaba
comédie, 01:47:00 TP
Acteurs : Doria Samir Ghannem, Mohamed Mamedouh
Sortie : 03/09/2025
18h00-20h15-22h30

Pris au piège - caught stealing
Comédie, Thriller, Crime, Drame, 01:47:00 TP
Acteurs : Austin Butler, Zoé Kravitz, Regina King, Matt Smith, Liev Schreiber
Sortie : 07/08/2025
16h01

La nuit des clowns
Horreur, Mystère, Thriller, 01:36:00 TP
Réalisation : Eli Craig
Acteurs : Katie Douglas, Aaron Abrams, Carson MacCormac, Vincent Muller, Kevin Durand
Sortie : 20/08/2025
16h01-17h37-20h10-18h11

Pharmacies de garde de nuit

Aïn Chock :
Pharmacie MAJORELLE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption
Quartier Aïn Chock

Aïn Sebaâ :
Pharmacie MOULAY SLMANE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption

Oulfa :
Pharmacie DERB SULTAN
pin_drop 24, RUE CHAOUJA DERB BALADIA DERB SOLTANE
flag Quartier : Aï Fida
call 0522.82.82.10

Belvédère :
Pharmacie DES AMIS
ANGLE BOULEVARD MOULAY ISMAIL ET RUE DE GUISE 4 (EN FACE MONDIAL AUTO "FIAT") - ROCHES NOIRES
Quartier : Belvedere
0522.40.40.20

Sidi Moumen :
Pharmacie RIAD SIDI MOUMEN
RESIDENCE RIAD SIDI MOUMEN (ALLIANCE) GH12 IMM 3 MG3 (FACE CEMETIERE SIDI MOUMEN)
Quartier : Sidi Moumen
0522.70.00.33

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA MARCHÉ ESSALAMA I HAY ESSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Sidi Maarouf :
Pharmacie CAMYA
pin_drop LOTISSEMENT LINA LOT N° 316 - MAGASIN N°1 RUE 13 SIDI MAAROUF
flag Quartier : Sidi Maarouf
0522.58.31.25

Pharmacie DU COÛN
pin_drop N° 10 BD ZOULLI-KHA NASRI (DERRIERE CASANEARSHORE A COTE DE L'HOTEL ONOMO) - SIDI MAAROUF [+]
flag Quartier : Sidi Maarouf
call 0522.89.05.00

Lissasfa :
Pharmacie H2O
pin_drop 326, LOTISSEMENT NASSIM QUARTIER NASSIM CASABLANCA
Quartier : Lissasfa
0522.89.05.00

Maarif :
Pharmacie EL ANADEL BOULEVARD ABDELATIF BEN KADDOUR (ANGLE BOULEVARD ZERKTOUNT & ZIRAOUJ)
Quartier : Maarif
0522.36.54.38

Pharmacie JERRADA
61 BD. JERRADA - OASIS
flag Quartier : Maarif
0522.23.54.49

Bourgogne :
Pharmacie CLINIQUE ANDALOUS
LOTISSEMENT VAL D'ANFA AVENUE TEMARA (EX AVENUE D'HIER) N° 19 (ANFA SPORT)
Quartier : Bourgogne
0522.39.79.41

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI-
Tél : 0522.63.00.63

Aï Fida :
Pharmacie HACHAD
142 RUE 5-DERB KOREA-GREGOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
Pharmacie GHOFRANE
HAY EL QODS N° 116 RUE 2 BLOC C SIDI BERNOUSSI
Quartier : Sidi Bernoussi
0522.73.26.31

Oasis :
Pharmacie DALAL
24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) -
Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

| N° de Train | Casa Voyageurs | | Rabat Agdal | | Kénitra | | Tanger Ville | |
|-------------|----------------|---------|-------------|---------|---------|---------|--------------|---------|
| | Départ | Arrivée | Départ | Arrivée | Départ | Arrivée | Départ | Arrivée |
| *1001 | 6:00 | 06:51 | 06:56 | 07:26 | 07:29 | 08:17 | | |
| 1005 | 7:00 | 07:51 | 07:56 | 08:26 | 08:29 | 09:17 | | |
| 1009 | 8:00 | 08:51 | 08:56 | 09:26 | 09:29 | 10:17 | | |
| 1013 | 9:00 | 09:51 | 09:56 | 10:26 | 10:29 | 11:17 | | |
| 1017 | 10:00 | 10:51 | 10:56 | 11:26 | 11:29 | 12:17 | | |
| 1021 | 11:00 | 11:51 | 11:56 | 12:26 | 12:29 | 13:17 | | |
| 1025 | 12:00 | 12:51 | 12:56 | 13:26 | 13:29 | 14:17 | | |
| 1033 | 14:00 | 14:51 | 14:56 | 15:26 | 15:29 | 16:17 | | |
| 1037 | 15:00 | 15:51 | 15:56 | 16:26 | 16:29 | 17:17 | | |
| 1041 | 16:00 | 16:51 | 16:56 | 17:26 | 17:29 | 18:17 | | |
| 1045 | 17:00 | 17:51 | 17:56 | 18:26 | 18:29 | 19:17 | | |
| 1049 | 18:00 | 18:51 | 18:56 | 19:26 | 19:29 | 20:17 | | |
| 1053 | 19:00 | 19:51 | 19:56 | 20:26 | 20:29 | 21:17 | | |
| **1057 | 20:00 | 20:51 | 20:56 | 21:26 | 21:29 | 22:17 | | |
| 1061 | 21:00 | 21:51 | 21:56 | 22:26 | 22:29 | 23:17 | | |

* Ne circulant pas les Dimanches et jours fériés
** Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

| N° de Train | Tanger Ville | | Kénitra | | Rabat Agdal | | Casa Voyageurs | |
|-------------|--------------|---------|---------|---------|-------------|---------|----------------|---------|
| | Départ | Arrivée | Départ | Arrivée | Départ | Arrivée | Départ | Arrivée |
| *2001 | 6:00 | 6:50 | 6:53 | 07:22 | 07:27 | 08:17 | | |
| 2005 | 7:00 | 7:50 | 7:53 | 08:22 | 08:27 | 09:17 | | |
| 2009 | 8:00 | 8:50 | 8:53 | 09:22 | 09:27 | 10:17 | | |
| 2013 | 9:00 | 9:50 | 9:53 | 10:22 | 10:27 | 11:17 | | |
| 2017 | 10:00 | 10:50 | 10:53 | 11:22 | 11:27 | 12:17 | | |
| 2021 | 11:00 | 11:50 | 11:53 | 12:22 | 12:27 | 13:17 | | |
| 2025 | 12:00 | 12:50 | 12:53 | 13:22 | 13:27 | 14:17 | | |
| 2033 | 14:00 | 14:50 | 14:53 | 15:22 | 15:27 | 16:17 | | |
| 2037 | 15:00 | 15:50 | 15:53 | 16:22 | 16:27 | 17:17 | | |
| 2041 | 16:00 | 16:50 | 16:53 | 17:22 | 17:27 | 18:17 | | |
| 2045 | 17:00 | 17:50 | 17:53 | 18:22 | 18:27 | 19:17 | | |
| 2049 | 18:00 | 18:50 | 18:53 | 19:22 | 19:27 | 20:17 | | |
| 2053 | 19:00 | 19:50 | 19:53 | 20:22 | 20:27 | 21:17 | | |
| **2057 | 20:00 | 20:50 | 20:53 | 21:22 | 21:27 | 22:17 | | |
| 2061 | 21:00 | 21:50 | 21:53 | 22:22 | 22:27 | 23:17 | | |

Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

| TRAINS EN PROVENANCE DE FÈS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------|--------------|-------------|-----------|-------------|------------|----------------|------------|------------|----------------|-------------|-------------|----------------|------------|------------|----------------|------------|-------------|--------|-------------|--------------|-------|--|
| TRAIN | Fès | Aïn Taoujdat | Sebâa Aloun | Meknès | Meknès Amir | Sidi Kacem | Sidi Slimane | Sidi Yahia | Kenitra | Salé Tabriquet | Salé Ville | Rabat Ville | Rabat Agdal | Mohammadia | Aïn Sebaâ | Casa Voyageurs | L'oisir | Berrechid | Settat | Benguerir | Marrakech | | |
| *104 | 4:30 | | | 09:13 | | 05:57 | 06:13 | | 07:00 | 07:20 | 07:24 | 07:36 | 07:42 | 08:21 | 08:32 | 08:44 | 08:57 | 09:21 | 09:45 | 10:50 | 11:38 | | |
| 106 | 5:35 | 5:49 | | 6:13 | 6:16 | 06:58 | 07:13 | 07:34 | 08:00 | 08:20 | 08:24 | 08:36 | 08:42 | 09:21 | 09:32 | 09:44 | 09:57 | 10:21 | 10:45 | 11:50 | 12:38 | | |
| 110 | 6:35 | | | 07:13 | 07:16 | 07:58 | 08:13 | 08:34 | 09:00 | 09:20 | 09:24 | 09:36 | 09:42 | 10:21 | 10:32 | 10:44 | 10:57 | 11:21 | 11:45 | 12:50 | 13:38 | | |
| 112 | 7:35 | 7:48 | 7:58 | 8:13 | 8:16 | 08:58 | 09:13 | 10:00 | 10:20 | 10:24 | 10:36 | 10:42 | 11:21 | 11:32 | 11:44 | 11:57 | 12:21 | 12:45 | 13:50 | 14:38 | | | |
| 114 | 8:35 | | | 9:13 | 9:16 | 09:58 | 10:13 | 10:34 | 11:00 | 11:20 | 11:24 | 11:36 | 11:42 | 12:21 | 12:32 | 12:44 | 12:57 | 13:21 | 13:45 | 14:50 | 15:38 | | |
| 116 | 9:35 | 9:49 | | 10:13 | 10:16 | 10:58 | 11:13 | 12:00 | 12:20 | 12:24 | 12:36 | 12:42 | 13:21 | 13:32 | 13:44 | 13:57 | 14:21 | 14:45 | 15:50 | 16:38 | | | |
| 118 | 10:35 | | | 11:13 | 11:16 | 11:58 | 12:13 | 12:34 | 13:00 | 13:20 | 13:24 | 13:36 | 13:42 | 14:21 | 14:32 | 14:44 | 14:57 | 15:21 | 15:45 | 16:50 | 17:38 | | |
| 120 | 11:35 | 11:48 | 11:58 | 12:13 | 12:16 | 12:58 | 13:13 | 14:00 | 14:20 | 14:24 | 14:36 | 14:42 | 15:21 | 15:32 | 15:44 | 15:57 | 16:21 | 16:45 | 17:50 | 18:38 | | | |
| 122 | 12:35 | | | 13:13 | 13:16 | 13:58 | 14:13 | 14:34 | 15:00 | 15:20 | 15:24 | 15:36 | 15:42 | 16:21 | 16:32 | 16:44 | 16:57 | 17:21 | 17:45 | 18:50 | 19:38 | | |
| 124 | 13:35 | 13:49 | | 14:13 | 14:16 | 14:58 | 15:13 | 15:34 | 16:00 | 16:20 | 16:24 | 16:36 | 16:42 | 17:21 | 17:32 | 17:44 | 17:57 | 18:21 | 18:45 | 19:50 | 20:38 | | |
| 126 | 14:35 | | | 15:13 | 15:16 | 15:58 | 16:13 | 16:34 | 17:00 | 17:20 | 17:24 | 17:36 | 17:42 | 18:21 | 18:32 | 18:44 | 18:57 | 19:21 | 19:45 | 20:50 | 21:38 | | |
| 128 | 15:35 | 15:48 | 15:58 | 16:13 | 16:16 | 16:58 | 17:13 | 17:34 | 18:00 | 18:20 | 18:24 | 18:36 | 18:42 | 19:21 | 19:32 | 19:44 | 19:57 | 20:21 | 20:45 | 21:50 | 22:38 | | |
| 130 | 16:35 | 16:49 | | 17:13 | 17:16 | 17:58 | 18:13 | 18:34 | 19:00 | 19:20 | 19:24 | 19:36 | 19:42 | 20:21 | 20:32 | 20:44 | 20:57 | 21:21 | 21:45 | 22:50 | 23:38 | | |
| 132 | 17:35 | 17:49 | | 18:13 | 18:16 | 18:58 | 19:13 | 20:00 | 20:20 | 20:24 | 20:36 | 20:42 | 21:21 | 21:32 | 21:44 | 21:57 | 22:21 | 22:45 | 23:50 | 0:38 | | | |
| 134 | 18:35 | | | 19:13 | 19:16 | 19:58 | 20:13 | 20:34 | 21:00 | 21:20 | 21:24 | 21:36 | 21:42 | 22:21 | 22:32 | 22:44 | 22:57 | 23:21 | 23:45 | 0:50 | 1:38 | | |
| 136 | 20:35 | | | 21:13 | 21:16 | 21:58 | 22:13 | 23:00 | 23:20 | 23:24 | 23:36 | 23:42 | 0:21 | 0:32 | | | | | | | | | |
| TRAINS EN PROVENANCE DE MARRAKECH | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TRAIN | Marrakech | Benguerir | Settat | Berrechid | Bouskoura | L'oisir | Casa Voyageurs | Aïn Sebaâ | Mohammadia | Rabat Agdal | Rabat Ville | Salé Ville | Salé Tabriquet | Kenitra | Sidi Yahia | Sidi Slimane | Sidi Kacem | Meknès Amir | Meknès | Sebâa Aloun | Aïn Taoujdat | Fès | |
| *600 | 4:30 | 5:21 | 6:25 | 6:46 | 7:02 | 7:15 | 7:30 | 7:39 | 7:49 | 8:30 | 8:36 | 8:45 | 8:49 | 9:12 | | 09:51 | 10:08 | 10:47 | 10:57 | | 11:38 | 11:34 | |
| 602 | 5:30 | 6:21 | 7:25 | 7:46 | 8:02 | 8:15 | 8:30 | 8:39 | 8:49 | 9:30 | 9:36 | 9:45 | 9:49 | 10:12 | 10:32 | 10:52 | 11:10 | 11:49 | 11:59 | | 12:34 | 12:34 | |
| 604 | 6:35 | 7:26 | 8:30 | 8:51 | 9:07 | 9:15 | 9:30 | 9:39 | 9:49 | 10:30 | 10:36 | 10:45 | 10:49 | 11:12 | | 11:50 | 12:08 | 12:47 | 12:57 | 13:09 | 13:23 | 13:37 | |
| 606 | 7:35 | 8:26 | 9:30 | 9:51 | 10:07 | 10:15 | 10:30 | 10:39 | 10:49 | 11:30 | 11:36 | 11:45 | 11:49 | 12:12 | 12:32 | 12:52 | 13:10 | 13:49 | 13:59 | | 14:32 | 14:32 | |
| 608 | 8:35 | 9:26 | 10:30 | 10:51 | 11:07 | 11:15 | 11:30 | 11:39 | 11:49 | 12:30 | 12:36 | 12:45 | 12:49 | 13:12 | | 13:50 | 14:08 | 14:47 | 14:57 | | 15:30 | 15:34 | |
| 610 | 9:35 | 10:26 | 11:30 | 11:51 | 12:07 | 12:15 | 12:30 | 12:39 | 12:49 | 13:30 | 13:36 | 13:45 | 13:49 | 14:12 | 14:32 | 14:52 | 15:10 | 15:49 | 15:59 | | 16:32 | 16:30 | |
| 612 | 10:35 | 11:26 | 12:30 | 12:51 | 13:07 | 13:15 | 13:30 | 13:39 | 13:49 | 14:30 | 14:36 | 14:45 | 14:49 | 15:12 | | 15:50 | 16:08 | 16:47 | 16:56 | 17:09 | 17:23 | 17:27 | |
| 614 | 11:35 | 12:26 | 13:30 | 13:51 | 14:07 | 14:15 | 14:30 | 14:39 | 14:49 | 15:30 | 15:36 | 15:45 | 15:49 | 16:12 | 16:32 | 16:52 | 17:10 | 17:49 | 17:58 | | 18:30 | 18:34 | |
| 616 | 12:35 | 13:26 | 14:30 | 14:51 | 15:07 | 15:15 | 15:30 | 15:39 | 15:49 | 16:30 | 16:36 | 16:45 | 16:49 | 17:12 | 17:32 | 17:52 | 18:10 | 18:49 | 18:58 | | 19:30 | 19:34 | |
| 618 | 13:35 | 14:26 | 15:30 | 15:51 | 16:07 | 16:15 | 16:30 | 16:39 | 16:49 | 17:30 | 17:36 | 17:45 | 17:49 | 18:12 | 18:32 | 18:52 | 19:10 | 19:49 | 19:58 | | 20:30 | 20:30 | |
| 620 | 14:35 | 15:26 | 16:30 | 16:51 | 17:07 | 17:15 | 17:30 | 17:39 | 17:49 | 18:30 | 18:36 | 18:45 | 18:49 | 19:12 | | 19:50 | 20:08 | 20:47 | 20:57 | 21:09 | 21:23 | 21:27 | |
| 622 | 15:35 | 16:26 | 17:30 | 17:51 | 18:07 | 18:15 | 18:30 | 18:39 | 18:49 | 19:30 | 19:36 | 19:45 | 19:49 | 20:12 | 20:32 | 20:52 | 21:10 | 21:49 | 21:58 | | 22:30 | 22:30 | |
| 624 | 16:35 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

La Chine planifie, l'Amérique réagit

Horizons

Les dirigeants chinois travaillent actuellement sans relâche pour finaliser le 15^e plan quinquennal du pays. De son côté, depuis le début de son second mandat, le président américain Donald Trump a pris un nombre record de 205 décrets, et n'a signé qu'une poignée de projets de loi. La comparaison est frappante : tandis que la Chine applique un processus de planification stratégique, les Etats-Unis n'ont ni plan, ni stratégie.

L'exercice de la planification constitue un pilier fondamental de la République populaire de Chine. Le premier plan est mis en œuvre de 1953 à 1957, fortement influencé par la relation post-révolutionnaire de Mao Zedong avec Joseph Staline. Par la suite, les plans deviendront plus élaborés, tout comme leur processus de préparation.

La Commission d'Etat pour la planification, qui avait fixé des objectifs industriels de type soviétique au début des années 50, sera finalement remplacée par la Commission nationale pour le développement et la réforme (CNDR). En plus de suivre les orientations du Parti communiste chinois, et de s'appuyer sur l'expertise des ministères composant le Conseil d'Etat, la CNDR consulte des universitaires et des chefs d'entreprise extérieurs. Dès lors que le Congrès national populaire approuve un plan quinquennal, les travaux débutent concernant le prochain. Les plans quinquennaux de la Chine sont loin d'être parfaits. Les quatre premiers seront de véritables désastres, dominés par le zèle idéologique et les excès de Mao. Le deuxième (1958-1962) sera marqué par le catastrophique Grand Bond en avant, et le quatrième (1971-1975) par la terrible Révolution culturelle.

Ce n'est qu'à partir du cinquième plan (1976-1980), avec l'inauguration des réformes post-Mao de Deng Xiaoping et l'ouverture de l'économie, que le processus de planification deviendra plus proactif, davantage axé sur la croissance et la prospérité. Le neuvième (1996-2000) amorcera une vague de réforme des entreprises d'Etat. Les 11^e (2006-2010) et 12^e plans (2011-2015) poseront les bases de la stratégie de rééquilibrage de la Chine, axée sur la consommation, un élément de l'ordre du jour encore inachevé, dont beaucoup espèrent qu'il sera affiné dans le cadre du 15^e plan (2026-2030) à venir.

Les Etats-Unis ont par opposition horreur de la planification. C'est la « main invisible », pas les objectifs et directives du gouvernement, qui alloue les ressources limitées du pays. En théorie, les responsables de la politique monétaire et budgétaire peuvent orienter et intervenir dans l'économie américaine, aidés pour cela par l'interaction entre l'autorité de l'exécutif et celle du Congrès sur le budget fédéral. Dans la pratique, ce processus s'est néanmoins quasiment effondré sous l'effet de l'intensification de la polarisation politique.

Ces trente dernières années, les batailles partisanes autour des réductions de dépenses (sous l'ère Clinton), des soins de santé (sous l'ère Obama) et du mur à la frontière avec le Mexique (sous le premier mandat de Trump) ont provoqué une série de paralysies gouvernementales. Voici qu'un nouvel affrontement s'annonce concernant les coupes budgétaires prévues par la loi « One Big Beautiful Bill », et les milliers de milliards de dollars que ses baisses d'impôts ajouteront au déficit.

La politique industrielle vient brouiller



la distinction entre la planification centrale à la chinoise et la main invisible. En Chine, la politique industrielle constitue un prolongement logique de la définition d'objectifs à long terme, parmi lesquels figurent depuis récemment le programme Made in China 2025, le plan d'action Internet Plus, le plan de développement de l'intelligence artificielle de nouvelle génération, et le plan AI Plus. En comparaison, la politique industrielle américaine est réactive ; elle s'attaque aux pratiques concurrentielles prétendument déloyales d'autres pays, dans des secteurs que les dirigeants politiques américains jugent d'une importance capitale.

Axée sur les accords et les transactions, la politique industrielle de Trump en conduit beaucoup à se demander s'il ne serait pas devenu un capitaliste d'Etat. Trump est en effet intervenu en faveur d'Intel, d'US Steel et de l'entreprise de terres rares MP Materials, il a négocié une réduction des ventes de puces Nvidia et AMD à la Chine, et mis en place d'avantageuses exemptions de droits de douane pour Apple et TSMC. D'une certaine manière, ces initiatives s'inscrivent dans la continuité des politiques industrielles de son prédécesseur Joe Biden, qui prévoyait un soutien direct aux infrastructures, aux semi-conducteurs et aux technologies d'énergie verte. Pour autant, l'approche appliquée par Trump est moins stratégique, et relève davantage d'une ingérence directe dans le processus décisionnel des entreprises. Trump et Biden ne sont pas les premiers présidents américains à avoir recouru à une politique industrielle. En

1961, un mois après la réussite par l'URSS du premier vol spatial habité, John F. Kennedy se fixe comme objectif d'envoyer un homme sur la Lune avant la fin de la décennie, ce que les Etats-Unis parviendront à accomplir. De même, le département américain de la Défense créera l'Agence pour les projets de recherche avancée de défense (DARPA), un instrument interne de politique industrielle à l'appui de recherches exploratoires, qui aboutiront à des technologies révolutionnaires, parmi lesquelles Internet, les semi-conducteurs, l'énergie nucléaire, les matériaux avancés, ou encore la navigation par GPS.

La Chine et les Etats-Unis ne sont pas non plus les seuls pays à mettre en œuvre des politiques industrielles. Après la Seconde Guerre mondiale, le Japon a adopté un modèle d'Etat développeur, fondé sur la rationalité de plan. La France a recouru à une planification indicative, de même que le miracle économique (le *Wirtschaftswunder*) de l'Allemagne de l'Ouest a en partie reposé sur une politique industrielle consistant à soutenir les petites et moyennes entreprises.

Pour autant, les mesures mises en place par les pays occidentaux, politiques industrielles japonaises incluses, sont sans commune mesure avec l'approche stratégique entièrement étatique et complète de la Chine, qui boxe seule dans une catégorie supérieure. L'Etat chinois puise dans l'excédent d'épargne intérieure du pays pour accompagner les industries du futur, tout en mobilisant pleinement les ressources de la CNDR, des entreprises d'Etat, des banques

qu'il dirige, et des fonds d'investissement qu'il soutient.

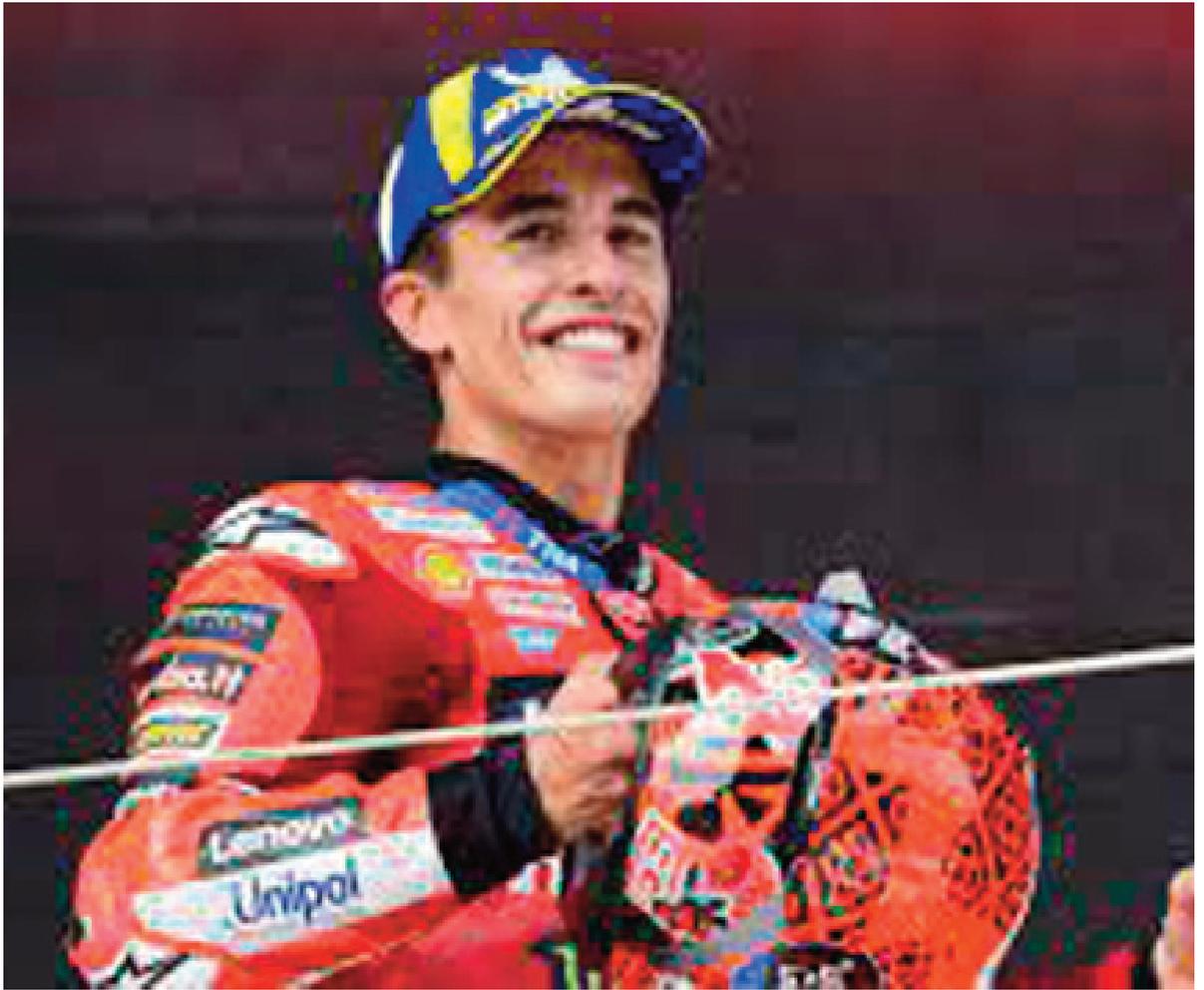
Non seulement les interventions transactionnelles de Trump manquent de stratégie globale, mais leur portée sera limitée par une économie américaine à court d'épargne intérieure, de plus en plus entravée par d'importants et très inconfortables déficits budgétaires fédéraux. Par ailleurs, dans un contexte de sinophobie généralisée, il règne aux Etats-Unis une forte aversion bipartisanne pour tout ce qui pourrait ressembler à un socialisme de marché à la chinoise.

Malgré ses discours grandiloquents sur l'entrée des Etats-Unis dans un nouvel âge d'or, les politiques économiques de Trump ne contribueront guère à renforcer la compétitivité du pays à long terme. Les coupes budgétaires proposées par l'administration américaine en matière de financement de la recherche fondamentale risquent au contraire de ruiner les capacités d'innovation des Etats-Unis.

L'approche de Trump en matière de gouvernance – qui privilégie l'élaboration des politiques par décret plutôt que par voie législative – témoigne d'une tendance autoritaire aux excès de pouvoir de l'exécutif, qui rappelle les plans quinquennaux chaotiques de l'ère Mao. De la même manière que ces faux pas conduisirent à la révolution culturelle en Chine, nombreux sont ceux (et j'en fais partie) qui estiment justifié de redouter des troubles comparables aux Etats-Unis.

Par Stephen S. Roach,
membre du corps professoral
de l'Université Yale et ancien
président de Morgan Stanley Asia

Portrait



Marc Márquez, le phénix redevenu roi

Un extraterrestre revenu de l'enfer: devenu l'égal de la légende Valentino Rossi après avoir décroché dimanche au Japon son septième sacre en MotoGP, l'Espagnol Marc Márquez tourne de la meil-

leur des manières la page de plusieurs années de galères qui l'ont conduit des sommets de son sport aux abîmes.

Maître quasi-incontesté des tracés cette année, la tête d'affiche de Ducati n'a laissé aucune chance à la concurrence et fait désormais partie du club fermé des trois pilotes titrés au moins sept fois dans la catégorie reine de la vitesse moto.

Sa fulgurante ascension -il a conquis son premier titre à 20 ans seulement, en 2013- a pourtant connu un brutal coup d'arrêt début 2020 avec une terrible chute sur le circuit de Jerez, sur ses terres natales.

Il avait dû renoncer, quelques semaines après, à reprendre la compétition, manquant tout le reste de la saison.

Revenu l'année suivante mais las d'une monture -pas au niveau- sur laquelle il s'est brisé les os en essayant de la dompter, le Catalan a quitté fin 2023 Honda où il a passé toute sa carrière, pour rejoindre le puissant giron Ducati: d'abord dans l'écurie cliente Gresini (avec qui il a terminé troi-

sième du championnat l'an dernier), avant de rejoindre cette saison l'équipe d'usine. Un choix payant car, à 32 ans, le roi Marquez est de retour.

Le Catalan, né à 1993 à Cervera dans une famille férue de moto -son frère cadet Alex est d'ailleurs actuellement son dauphin au classement général du MotoGP-, a dominé quasiment sans partage de 2013 à 2019 la catégorie reine.

Seul son compatriote Jorge Lorenzo est arrivé en 2015 à lui chiper un titre, une année qui a aussi mis en exergue l'intense rivalité entre Marquez et un autre géant de la compétition moto, Valentino Rossi, détenteur de sept titres en catégorie reine entre 2001 et 2009. Comme "Il Dottore", Marquez est parvenu à touter les sommets pour graver à jamais son nom dans l'histoire de sa discipline.

Il détient une série de records: déjà titré en Moto2 et en 125cc (l'ancêtre de la Moto3), Marquez est devenu en 2013 à 20 ans le plus jeune vainqueur d'un GP dans la catégorie reine. Il dé-

tient également le record des pole positions, mais aussi celui du plus jeune leader du championnat du monde, le plus jeune sextuple champion du monde MotoGP...

En 2019, pour son sixième titre, Marquez a compté 18 podiums.

Si, jamais un pilote n'est autant monté sur la boîte en une saison, le champion espagnol est en passe d'améliorer sa propre marque puisque qu'il compte déjà 15 podiums en GP cette saison à cinq manches de la fin. Son attitude supposée dangereuse en piste -il a d'ailleurs subi une multitude de chutes et de blessures- avait rendu sa relation avec Rossi (parti à la retraite en 2021) acrimonieuse et lui vaut encore aujourd'hui de recevoir huées et sifflets de la part des nombreux fans de "Vale".

"93", son numéro en course, est d'ailleurs devenu le signe de ralliement de tous ses supporters qui agitent sur les circuits les drapeaux portant ce chiffre pour faire pièce aux "46" brandis par ceux de Rossi. Les luttes sur la

piste du "Docteur" face à un jeune Marquez qui ne pensait qu'à le détrôner sont restées légendaires.

"Si tous les pilotes courent ainsi", dénonçait son rival italien en 2018, "sans aucun respect pour leurs rivaux, ce sport deviendra très dangereux et ça finira mal". "J'ai peur quand je suis en piste avec Marquez", avait-il encore lancé. Et Marquez, de se défendre à l'époque: "Une chose est sûre: jamais au cours de ma carrière je n'ai intentionnellement percuté un autre pilote".

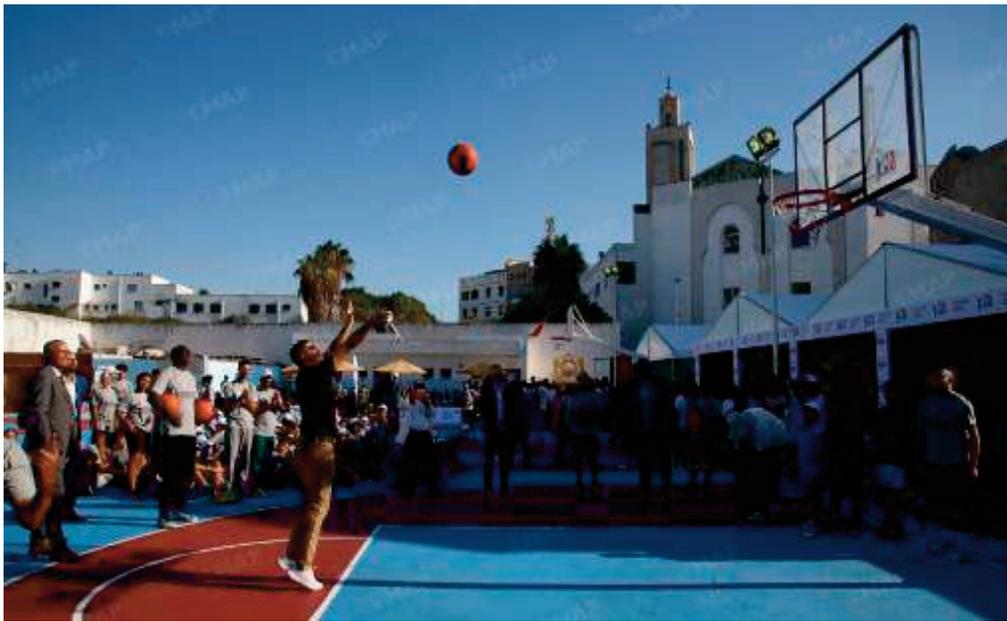
Désormais assagi, le Catalan a assuré cet été avoir "changé" son style de pilotage. "Je ne peux plus piloter de manière agressive tour après tour, a-t-il encore expliqué, cela m'oblige à m'adapter à ma condition physique même si elle est bonne".

Devenu l'égal de Rossi, Marquez a déjà dans son viseur pour l'an prochain une huitième couronne mondiale. Il égalerait alors un autre monument de son sport, l'Italien Giacomo Agostini, qui détient le record absolu de huit titres dans l'élite.

”
Sa fulgurante ascension a connu un brutal coup d'arrêt début 2020 avec une terrible chute sur le circuit de Jerez, sur ses terres natales

Sport

Le Raja Club Athletic inaugure son terrain de basketball NBA au profit des jeunes du quartier Al Fida



Un terrain de basketball extérieur géré par le Raja Club Athletic a été inauguré, vendredi à Casablanca, après sa rénovation aux normes de la National Basketball Association (NBA), offrant aux jeunes du quartier Al Fida un espace moderne et sécurisé pour la pratique sportive.

Cette rénovation s'inscrit dans le cadre de l'engagement de la NBA à construire 1.000 terrains en Afrique au cours de la prochaine décennie, ainsi que de celui de l'Agence Française de Développement (AFD) à investir 500 millions d'euros dans le sport pour le développement durable entre 2021 et 2030.

Elle prolonge également le travail déjà

accompli par NBA Africa et l'AFD au Maroc, notamment à travers le programme "Basketball Experience", qui a sensibilisé plus de 30.000 enfants aux compétences de vie grâce au sport.

S'exprimant à cette occasion, le directeur adjoint de l'AFD au Maroc, Bertrand Poche, a souligné que ce partenariat avec la NBA, le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports et le Raja Club Athletic traduit l'attachement de l'Agence au secteur du sport.

Il a également rappelé que l'AFD intervient dans de nombreux domaines et considère le sport comme un puissant levier d'inclusion sociale, de rapprochement entre les populations et de développement.

Par ailleurs, M. Poche a mis en avant la contribution concrète de l'AFD, qui consiste à soutenir la rénovation de terrains de proximité et à accompagner des programmes éducatifs liant sport, inclusion et valeurs citoyennes.

Selon lui, cette opération illustre un partenariat de long terme avec la NBA et le Raja et prend une dimension particulière dans un quartier historique comme Al Fida, en renforçant à la fois la cohésion sociale et l'intégration des jeunes.

De son côté, le directeur des opérations basketball de NBA Africa, Kita Matungulu, a indiqué que la NBA développe en Afrique un vaste programme de construction de terrains afin de faciliter l'accès des

jeunes à la pratique sportive.

Cette initiative, a-t-il précisé, vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de basketteurs marocains et à promouvoir la santé de la jeunesse, insistant sur l'importance de doter un quartier aussi dynamique qu'Al Fida d'un espace renouvelé, accessible aussi bien aux filles qu'aux garçons.

Pour sa part, le président du Raja Basketball Club, Abdelwahid Jebrane, a estimé que cette inauguration représente une étape historique pour le club et pour la jeunesse locale, soulignant le soutien de la NBA, de l'AFD et des autorités locales de l'arrondissement Al Fida.

"À travers cette infrastructure, l'ambition est de former et d'accompagner de véritables talents sportifs, de futurs champions capables de représenter le Raja, les sélections nationales et africaines, et pourquoi pas évoluer dans les plus grandes ligues internationales", a-t-il fait savoir.

Dans le même sens, le directeur de la promotion du sport scolaire au ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Abdeslam Mili, a expliqué que l'un des objectifs du ministère est de promouvoir la pratique sportive, aussi bien pour les jeunes scolarisés que pour ceux hors du cadre scolaire.

Il a précisé que cette action s'inscrit dans un effort global de construction et d'aménagement des infrastructures sportives, considérées comme un facteur primordial pour encourager la pratique du sport.

La cérémonie d'inauguration a également été marquée par un stage "Junior NBA" (dribble, défense, passes et tirs) au profit de 80 jeunes, répartis à parité entre filles et garçons.

À travers cette initiative, le Raja Club Athletic, la NBA et l'AFD réaffirment leur volonté commune de faire du sport un levier d'éducation, d'inclusion sociale et de développement durable au Maroc.

Mondiaux de para-athlétisme 2025 à New Delhi

Le Marocain El Haddaoui décroche le bronze sur 100 m (T47)

Le Marocain Aymane El Haddaoui a remporté, samedi à New Delhi, la médaille de bronze de l'épreuve du 100 m (catégorie T47) lors des Championnats du monde de para-athlétisme.

El Haddaoui a bouclé la distance en 10 sec 70/100e, derrière le Brésilien Petrucio Ferreira dos Santos, vainqueur en 10.66, et le Chinois Shi Kangjun, deuxième en 10.68.

Il s'agit de la première médaille marocaine dans cette compétition, ouvrant ainsi le compteur de la délégation nationale.

Dans une déclaration à la MAP, El Haddaoui a exprimé sa grande satisfaction d'avoir pu monter sur le podium malgré des conditions difficiles de préparation en raison d'une blessure. "C'est ma meilleure performance de l'année, ce qui me rend très heureux car j'ai connu une période compliquée avec une blessure qui a perturbé mon entraînement", a indiqué l'athlète marocain. "J'ai essayé de rester positif, de travailler sur mon mental et de me concentrer sur chaque détail pour arriver prêt à ce rendez-vous mondial", a-t-il dit, ajoutant que cette médaille prouve que il peut "rivaliser avec les meilleurs".

Il s'agit d'une source de motivation supplémentaire, a relevé El Haddaoui qui entend désormais confirmer sur le 400 m afin "d'offrir une nouvelle joie" aux Marocains.

Aux Jeux paralympiques de Paris 2024, El Haddaoui s'était déjà illustré en décrochant l'or sur 400 m, assorti d'un nouveau record du monde, ainsi que le bronze sur 100 m.

Outre El Haddaoui, l'équipe nationale comprend le sprinteur Mahdi Afri (T12) sur 100 m et 400 m,

Hayate El Garaa et Ibtissame El Garaa (F41) au poids et au disque, Zakariae Ez-Zouhri (F44) au javelot, ainsi que Zakaria Derhem (F33) au lancer du poids assis, déjà médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Paris.

La compétition, qui se poursuit jusqu'au 05 Octobre, réunit plus de 1.000 athlètes venus du monde entier, qui s'affronteront dans 186 épreuves médaillées (101 masculines, 84 féminines et une mixte), soit 15 de plus que lors de la dernière édition disputée à Kobe (Japon) en 2024.

Ligue des Champions

L'AS FAR et la RS Berkane au 2^{ème} tour préliminaire



L'AS FAR s'est qualifiée pour le 2e tour préliminaire de la Ligue des Champions d'Afrique de football, en battant le club gambien du Real de Banjul par 2 buts à 1, samedi au stade Olympique de Rabat, en match retour du premier tour préliminaire.

Les buts des Militaires ont été inscrits par Augusto Carneiro (18e) et Reda Slim (55e), qui a transformé un pénalty. Le but du Real de Banjul a été inscrit

par Musa Ceesay (78e).

En match aller, disputé dimanche dernier sur la même pelouse, l'AS FAR s'est imposée sur le même score, grâce aux réalisations de Youssef El Fahli (28e) et Ebrima Jatta (90+4e).

Au 2e tour préliminaire, le club de la capitale affronte le club guinéen du Horoya Conakry, qui s'est qualifié après sa victoire sur Al-Hilal Benghazi libyen par 2 buts à 0, en match retour (Défaite à l'aller 1-0).

La Renaissance de Berkane s'est,

quant à elle, qualifiée en s'imposant à domicile sur le club togolais de l'ASC Kara par 3 buts à 1, samedi en match retour du premier tour préliminaire.

Oussam Lamlioui, auteur d'un doublé (14e, 39e) et Ayoub Kheiri (18e) ont donné l'avantage aux Oranges, alors que Marouf Oro Tagba (55e) a réduit le score pour les visiteurs.

En match aller, la RSB a fait match nul (1-1) sur la pelouse du club togolais. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Amoudane Ouro Ayeva

(47e) pour l'ASC Kara et Lamlioui (77e) pour le club marocain.

Au 2e tour préliminaire, le club de l'Oriental défilera le vainqueur du duel entre le club béninois de Dadjè et Al Ahli de Tripoli, qui jouent leur match retour dimanche (0-0 à l'aller).

Le deuxième tour préliminaire est prévu les 17-19 octobre (matchs aller) et les 24-26 octobre (matchs retour). Les équipes qualifiées rejoindront ensuite la phase de groupes, qui débutera le 21 novembre.

L'Olympic de Safi s'est, par ailleurs, qualifié pour le 2ème tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en battant à domicile le club nigérian de l'ASN Nigelec par 5 buts à 0, en match retour du premier tour préliminaire, samedi au Stade Al Massira.

Les buts du club mesfioi ont été inscrits par Mohamed Chemlal (16e), Hamza Semmoumy (30e), Moussa Koné (35e), Salaheddine Rahouli (45+1) et Charki El Bahri (72e).

L'OCS s'était imposé sur la pelouse de l'ASN Nigelec par 1 but à 0, en match aller, vendredi dernier à Niamey, grâce à une réalisation de Moussa Koné au temps additionnel.

L'Olympic de Safi jouera le deuxième tour préliminaire contre le Stade tunisien, qui s'est qualifié aux dépens du club mauritanien de SNIM, après une victoire à domicile à l'aller (2-0), et un résultat nul blanc (0-0), en match retour disputé samedi à Nouadhibou.

Botola Pro D1 "Inwi"

Victoire de l'Olympique Dcheira face au Kawkab de Marrakech



L'Olympique Dcheira s'est imposé face au Kawkab de Marrakech sur le score de 2 buts à 1, samedi en match de la troisième journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, disputé au Grand stade d'Agadir.

Les visiteurs ont ouvert le score par le biais de Hamza El Janati (45+2e), avant que Reda Abardi n'égalise pour les locaux (47e). Ayoub Benaddi a creusé l'écart en transformant un pénalty (71e).

Cette victoire permet à l'Olympique Dcheira de grimper provisoirement à la 3e place au classement avec 4 unités, tandis que l'équipe de la ville ocre, qui reste sur trois défaites consécutives, est lanterne rouge (0 pt).

Foot/Amical

La vente des billets du match Maroc-Bahreïn lancée le 29 septembre

L'a vente des billets du match amical qui opposera l'équipe nationale marocaine à son homologue du Bahreïn, le 9 octobre prochain au stade Prince Moulay Abdellah à Rabat (20h00), a été lancée aujourd'hui 29 septembre à 09h00.

Dans un souci d'offrir une expérience fluide et sécurisée aux supporters, le comité d'organisation informe que les billets sont disponibles exclusivement via la plateforme électronique : www.webook.com ou via l'application officielle Webook, indique un communiqué publié sur le site électronique de la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Les prix des billets ont été fixés à 100 DH pour la catégorie 3, à 200 DH pour la 2e catégorie et à 300 dh pour la 1ère catégorie. S'agissant du salon d'hospitalité, son prix s'élève à 1.000 DH, alors que le billet de la tribune d'honneur (VIP) est de l'ordre de 1.500 DH. Le billet de la tribune d'honneur supérieure (VVIP) s'élève à 2.000 DH, tandis que les

billets des loges privées (Skybox) seront vendus à 20.000 DH.

Afin de faciliter l'accès aux billets et d'assurer une expérience fluide pour le public, le comité d'organisation précise que les billets seront directement envoyés aux acheteurs via l'application officielle Webook.

"Le comité d'organisation appelle l'ensemble du public à respecter scrupuleusement les consignes d'organisation, notamment les numéros de sièges indiqués sur chaque billet", poursuit la même source, notant que "tout manquement à ces règles pourra entraîner des poursuites conformément à la législation en vigueur".

"Ces mesures visent à garantir un accès fluide au stade et à assurer un déroulement optimal de cet événement sportif majeur, dans le cadre des préparatifs du Royaume pour accueillir de grandes compétitions sportives aux niveaux continental et international", conclut le document.

Dans une petite commune de Gironde, le maire a pris la poudre d'escampette

Depuis plusieurs semaines, la petite ville de Saint-Ciers-d'Abzac en Gironde est confrontée à l'absence de son maire, disparu soudainement sur fond de difficultés financières. Jeudi, les autorités ont eu des nouvelles "rassurantes" mais le mystère demeure sur la raison de son départ.

Le parquet de Libourne avait ouvert une enquête, mercredi, "aux fins de recherche des causes de la disparition".

Les gendarmes ont pu le contacter jeudi et "recueillir des éléments rassurants sur sa situation de nature privée", a annoncé le procureur de la République Loïs Raschel dans un communiqué, précisant que la procédure serait classée.

Avant l'été, ce père de famille de 42 ans travaillant comme boulanger à Libourne avait prévenu qu'il manquerait le prochain conseil municipal en septembre, au moins pour raisons professionnelles, comme l'a raconté l'hebdomadaire local Le Résistant.

Et en juillet, il est parti au Canada refaire sa vie, a-t-on appris de source proche du dossier.

C'est aussi ce qu'il a répondu, par écrit, à ceux qui l'avaient contacté jusque-là via les réseaux sociaux, a expliqué à l'AFP le maire de Libourne, Philippe Buisson, qui préside la communauté de communes dont fait partie ce bourg de 1.500 habitants.

D'après le journal Sud Ouest, le maire démissionnaire a également joint l'équipe municipale pour confirmer qu'il ne reviendrait pas.

Décrit comme "atypique", l'édile "avait tout pouvoir dans la commune" et ne déléguait rien, à commencer par sa signature: du fait de son absence prolongée, la première adjointe vient d'être habilitée pour assurer l'intérim, avec l'assistance de la communauté de communes et des services de l'Etat. "S'il s'agit d'une disparition organisée, et c'est le scénario privilégié, il s'est mis à la faute en ne faisant pas le tuilage minimum avec ses collègues élus", a souligné Philippe Buisson.



Selon une autre source proche du dossier, des voisins de l'intéressé ont dit l'avoir vu remplir un conteneur cet été lors de son départ. En mars, il avait créé une société spécialisée dans l'édition de logiciels, domiciliée à Paris, en passant par un notaire de l'Eure.

Depuis un an, la commune de Saint-Ciers-d'Abzac était suivie par les services de l'Etat après des signalements sur la dégradation de ses finances. Selon le sous-préfet de Libourne, Matthieu Doligez, elle avait intégré en 2025 le réseau d'alerte des collectivités et la Cham-

bre régionale des comptes a été saisie en août.

Outre de nombreux impayés et une trésorerie maigre, des investissements importants ont été relevés dans les comptes municipaux, dont l'achat d'une maison pour un montant jugé élevé.

Recette

Calamar au chorizo et épices



Ingrédients

1 kg Calamar
50 g Chorizo
400 g Purée de tomates
10 cl Vin blanc
30 cl Eau
2 Oignons
2 Gousse d'ail
4 càs D'huile d'olive
2 càc Poivre
3 càc Sel
3 càc Épices du Maroc

Préparation

Etape 1 / 3

Mettre en mode dorage pendant 10 minutes, mettre l'huile d'olive, l'ail, le calamar et le chorizo, remuer pour faire dorer les ingrédients.

1kg Calamar

50g Chorizo
2 Oignons
2 Gousse d'ail
4càs D'huile d'olive
2càc Poivre
3càc Sel
3càc Épices du Maroc

Etape 2 / 3

Arrêté le monde dorage. Mettre la purée de tomates, Vin blanc et l'eau. Mettre en mode sous pression pendant 10 minutes

400g Purée de tomates
10cl Vin blanc
30cl Eau
Cuisson haute pression
10 min

Etape 3 / 3

Gôûter et assaisonner si besoin,

Des jambes humaines bloquées depuis un an à l'aéroport de Santiago au Chili

L'aéroport de Santiago, ce ne sont pas les valises qui s'entassent... mais des jambes humaines. Une trentaine de membres inférieurs, importés des Etats-Unis pour la recherche scientifique, y sont bloqués depuis un an, a-t-on appris mardi auprès des autorités sanitaires.

L'inhabituelle importation a été réalisée en septembre 2024 par le Centre d'entraînement médical chirurgical (CEMQ), spécialisé dans la formation et le perfectionnement des professionnels de la santé.

Cependant, le chargement n'a pas été autorisé à quitter l'aéroport international de la capitale chilienne, a indiqué dans un message à l'AFP le sous-secrétariat à la santé publique, confirmant une information du journal El Mercurio.

"La réglementation actuelle ne prévoit pas" l'importation de prélèvements de cadavres car "les corps destinés à l'enseignement et à la recherche doivent provenir de dons effectués au Chili", précise le message.

Devant le refus des autorités sanitaires, le centre privé a saisi la

justice, et l'affaire est désormais entre les mains de la Cour suprême, qui devrait rendre une décision d'ici la fin de l'année.

Dans sa plainte, que l'AFP a pu se procurer, le CEMQ ne précise pas si les restes humains ont été achetés ou si c'est un don.

Les facultés de médecine au Chili utilisent les corps non réclamés dans les morgues ou les centres hospitaliers. Elles reçoivent aussi des dons de corps à la

science, mais ceux-ci restent rares.

Selon une étude de 2019 de l'Université Austral du Chili, la majorité des établissements d'enseignement supérieur du pays rencontrent des difficultés pour se procurer du matériel pour leurs laboratoires d'anatomie.

Cela est dû au "faible nombre de dons" et à l'augmentation du nombre de facultés de médecine au cours des dernières décennies, explique l'étude.

